

LETTRE DU GRAINE

Revue d'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes



Des pistes
pour agir ensemble

Une initiative partagée par





Présentation du GRAINE

Le GRAINE Poitou-Charentes – réseau régional d'éducation à l'environnement – est une association indépendante et ouverte, créée en 1991 par les acteurs de terrain, animateurs et enseignants de la région Poitou-Charentes.

Elle a pour objet la mise en réseau et la coordination de l'action de ses membres en Poitou-Charentes et se donne pour missions : la rencontre des acteurs, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement.

Le GRAINE Poitou-Charentes est membre du réseau national École et Nature (<http://reseauecoleetnature.org>) et de la Coordination Environnement et Développement Durable en Poitou-Charentes (CEDD).



Présentation de l'IREPS

L'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) Poitou-Charentes est une association dont l'objet est le développement de la promotion de la santé en région. Elle est membre de la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé (FNES) et s'appuie sur la démarche qualité en promotion de la santé. L'IREPS Poitou-Charentes a pour but de donner aux personnes les moyens de faire des choix pour leur santé et d'agir sur les déterminants de celle-ci. L'association s'attache à l'égalité d'accès à la santé, à l'approche globale de la santé, au respect des personnes et des parcours, à la dimension participative et à la proximité de ses services. Cela se traduit par des missions d'information et de sensibilisation, d'accompagnement méthodologique et de formation des acteurs, de contribution aux politiques publiques.

Pour plus d'informations : www.educationsante-pch.org

Présentation de la revue

LA LETTRE DU GRAINE est une revue annuelle de valorisation de l'éducation à l'environnement en général et des actions des membres du GRAINE Poitou-Charentes en particulier. Elle rassemble des contributions théoriques, des témoignages, et des ressources. Elle s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'éducation à l'environnement. Elle est éditée et diffusée grâce au soutien de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL et de la mutualité Française Poitou-Charentes.

Edition et diffusion :

GRAINE Poitou-Charentes - 97 bis rue Cornet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 01 64 42 - grainepc@grainepc.org - www.grainepc.org

Directrice de la publication : Eugénie DEBENAIS

Coordination : Laure PIERRON et Ariane GOUESST

Comité de rédaction : Laurence RAMBLIERE, documentaliste IREPS Poitou-Charentes ; Céline AIRAUD, Directrice IREPS Poitou-Charentes ; Catherine DERET, Cycleum Conseil ; Roland CAIGNEAUX, Vienne Nature ; Sylvie CAILLAUD et Gilles MARSAT, Charente Nature ; Sabine PONT, Gâtin'Ere ; Nathalie COINTRE, Observatoire Régional de l'Environnement ; Pascale SENSE et Nathalie MORIN, Mutualité Française Poitou-Charentes.

Ont participé à ce numéro : Emmanuelle JUTON, Yannick BRUXELLE, et les auteurs et les salariés du GRAINE Poitou-Charentes. Merci à tous !

Illustrations : Elsa FASOLO - www.coquelicots.fr

Tirage : 750 exemplaires sur papier offset certifié PEFC (Programme Européen de Certification Forestière)

Téléchargeable en pdf : www.grainepc.org

Maquette et mise en page : Elsa FASOLO

Imprimerie : Créa'imprim, Chauvigny, Imprimerie Imprim'Vert

Dépôt légal : Décembre 2014

ISSN 1626-3995

Les articles publiés le sont sous la responsabilité de leur auteur.

© GRAINE Poitou-Charentes, 2014. Reproduction autorisée avec accord préalable de la rédaction.

S'informer, réfléchir, se comprendre

- 4 **Besoin de Nature Santé physique et psychique** - Gilles MARSAT
- 5 **Éduquer dehors et compétences psychosociales** - Kim DELAGARDE
- 6 **Éducation relative à la santé environnementale**
Marion ALBOUY-LLATY, Sylvie RABOUAN et Virginie MIGEOT
- 7 **La santé environnement, ou la « Ré-évolution » de l'EEDD**
Eva MARIA DAUTRY AUTIN
- 8 **L'importance du débat citoyen dans l'éducation à la santé et à l'environnement** - Pascale SENSE
- 9 **H₂O et nos perturbateurs endocriniens** - Sabine PONT
- 11 **Exposition alimentaire aux pesticides – État des connaissances**
Julien GIRAUD
- 12 **Quand je mange tout change !** - Grégoire ALEXANDRE
- 14 **Santé et pesticides** - Sabine PONT
- 17 **Un monde nouveau qui intrigue** - Anne Marie DELALEX

Faire ensemble

- 19 **Permettre à nos mots et notre culture professionnelle de se rencontrer** - Céline AIRAUD
- 21 **Lien entre éducation pour la santé et éducation à l'environnement**
Interview de Guillaume FAUVEL par Céline AIRAUD
- 23 **Santé et environnement : quel rôle peuvent jouer les comités d'entreprise ?** - Graziella VOISINE
- 25 **La qualité de l'air et ma santé** - Amandine GUYON
- 27 **Le 2^e plan régional santé environnement en Poitou-Charentes**
Marie-Laure GUILLEMOT, Jacques PERNEY et Christine BERTHOMÉ
- 29 **Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur des établissements d'accueil des enfants** - Christelle BELLANGER
- 30 **Et ailleurs, retour d'expérience sur le PRSE Aquitain**
Anne TROQUART
- 31 **Une campagne de sensibilisation multi-partenariale et innovante**
Claire PIERRARD
- 32 **La santé environnement et la petite enfance** - Stéphanie ALBERT
- 35 **École 21® : Agir au cœur de la promotion de la santé et du développement durable**
Philippe LORENZO et Doris-Rose KANGNE

Des méthodes et des outils

- 37 **Pour un jardin sans pesticides et une alimentation saine**
Laure Thiphaigne LEGRAIN et Floriane DESILLE
- 38 **Moins de pollution = Plus de santé** - Amélie FARAUT
- 39 **Les POM Bio à croquer** - Véronique KLEINER
- 40 **Tous dehors...** - Maëlle GUÉROULT

Des expériences pour s'inspirer et agir

- 41 **Agir, s'exprimer et comprendre avec son corps dehors**
Crystèle FERJOU
- 42 **Un petit coup de pinceau pour une meilleure qualité de l'air intérieur** - Audrey ORCEL
- 43 **Coup de balai dans nos placards !** - Sylvie CAILLAUD
- 44 **Alimentation, santé, environnement : Accompagnement et mise en œuvre de projets pédagogiques à destination des personnes en situation de handicap mental**
Interview de Charlotte GERVAIS par Sylvie CAILLAUD
- 45 **Quand réveiller les papilles redonne goût à la vie ! Mettre en place des ateliers cuisine dans une recherche de bien-être et de cohésion sociale** - Vanessa CASTEL
- 46 **Jardiner, connaître, choisir une alimentation saine !**
Ihrachen M, Talibi M, Fougrach H
- 47 **Au Jardin pour tous** - Marylou PROUST-LEMIALE
- 50 **Le Relais Nature de la Moulinette** - Tatiana BEZIAUDREALAIS

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

(Définition de l'OMS, 1946)

« Les êtres humains ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »

(Déclaration de Rio, 1992)

Edito

Cette Lettre du GRAINE illustre une prise de conscience de plus en plus prégnante : celle de l'interdépendance entre notre environnement et notre santé. Cette interdépendance rapproche naturellement deux champs éducatifs, riches de leurs histoires, de leurs valeurs et de leurs principes pédagogiques : l'éducation pour la santé et l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

A l'origine de cette publication, un évènement : le 31 janvier 2014, le premier colloque régional « Santé-Environnement » est co-organisé par l'IREPS, le GRAINE et de nombreux partenaires . Plus de 130 personnes se sont rassemblées pour échanger sur la thématique « **Éduquer, promouvoir, prévenir : quelles sont les approches possibles pour les acteurs de la santé et de l'environnement ?** ». Suite à ce colloque, certains acteurs ont souhaité intégrer un annuaire , qui marque la première étape de la constitution d'un réseau régional. Un des objectifs de la présente Lettre est de faire écho à cette dynamique et de promouvoir son développement ; au-delà d'un réseau thématique, c'est une complémentarité à cultiver !

Portée conjointement par et pour les acteurs des éducations pour la santé et à l'environnement, cette nouvelle Lettre a été conçue par un comité de rédaction mixte, se basant sur les contributions d'une trentaine de personnes qui ont bien voulu répondre à notre appel à écriture. En résulte ce recueil non exhaustif d'expériences, d'outils et de réflexions qui nous alimentent et éclairent bon nombre de réussites actuelles, parfois de difficultés, et dans tous les cas de rapprochements potentiels ou avérés !

Merci à tous les auteurs qui ont contribué à ce résultat, en témoignant de leurs actions ou en fai-

sant part de leurs idées. Un sincère remerciement est également adressé aux membres du comité de rédaction, impliqués dès février 2014 dans cette construction collective. Au fil des mois, nous avons pu vérifier, une fois de plus, que la diversité est synonyme de richesse et d'enrichissement mutuel.

Pour faciliter votre lecture, picorée ou linéaire, le sommaire est organisé en quatre parties :

- * **S'informer, réfléchir, se comprendre** : de quoi parle-t-on ? Quelles sont les initiatives en place ? Qui les mène ?
- * **Faire ensemble** : des projets conduits conjointement entre acteurs de la santé-environnement, quelques réussites !
- * **Des méthodes et des outils** : des exemples de jeux, de supports numériques, de pratiques pédagogiques, etc.
- * **Des expériences pour s'inspirer et agir** : comment et que faire ? Quels résultats ? Des expériences à partager !

Puisse cette Lettre n°22 cultiver nos complémentarités et donner un élan pluriel à nos réussites, tout en saisissant au fil des projets les opportunités de proximité de nos réseaux : co-formation, projets partenariaux... poursuivant ainsi une qualité éducative partagée par nos membres pour un public toujours plus large.

Pour le comité de rédaction

Eugénie DEBENAIS,
Co-Présidente du GRAINE Poitou-Charentes

Christian DELCOURTE,
Président de l'IREPS Poitou-Charentes

1 - Colloque organisé avec le soutien de l'INPES, de l'ARS Poitou-Charentes et de la DREAL, avec les partenaires suivants : la Mutuelle Radiance, la Mutualité Française Poitou-Charentes, la Ville de La Rochelle, l'ATMO Poitou-Charentes, l'Ifrée, l'ORS Poitou-Charentes et le Pôle civique du Rectorat. Retrouvez l'intégralité des supports de cette journée sur le site du Pôle régional de Compétences en Education pour la Santé : http://www.prc-poitoucharentes.org/actu_7276_retour-sur-le-colloque-santeenvironnement-du-31-janvier.html?actu_id=7276&nosso=1

2 - Si vous souhaitez intégrer l'annuaire des acteurs régionaux en santé-environnement, retrouvez le questionnaire en ligne sur le site du GRAINE : <http://www.grainepc.org/Sante-environnement-naissance-d-un>

Présentation de l'ouvrage

« *Besoin de Nature - Santé physique et psychique* »

Par Gilles MARSAT, bénévole de Charente Nature

L'auteur est éducateur « nature » et il a vécu beaucoup d'autres expériences pendant les 40 années qui ont précédé la rédaction de ce livre ...

Il développe l'idée que l'homme est un élément de la Nature et gagnerait en qualité de santé physique et psychologique à vivre plus souvent au contact d'un ou plusieurs éléments de celle-ci. Tout est bon pour cela : contacts plus ou moins prolongés avec les plantes, (potagères, florifères, médicinales), les arbres (leurs fruits ou pour eux-mêmes), les oiseaux (couleurs, formes, vols), les forêts, les montagnes, l'eau (lacs, étangs, sources, ruisseaux ou fleuves) l'air, le vent, les saisons, le froid, le chaud...

Il fait appel à son vécu personnel ainsi qu'à des expériences partagées avec divers publics.

Il s'appuie non seulement sur ses conclusions intimes mais aussi sur les écrits de nombreux scientifiques et chercheurs de grande renommée comme E. Morin, H. Montagner, B. Cyrulnik, A. Damasio, D. Servan-Schreiber, F. Héritier...

De nombreux témoignages sont recueillis auprès d'enfants et de jeunes. Il cite également des auteurs comme A. Dumas, Montaigne, R. Gary, A. Saint-Exupéry, G. Giono...

Dans l'ouvrage, on peut trouver des études chiffrées sur les améliorations obtenues par des malades, des personnes en situation de handicap ou souffrant d'autisme, d'obésité, des hyper-actifs, lors de séjour en milieux naturels.

Sont cités des exemples vécus, des témoignages de différentes améliorations obtenues par le contact ou l'immersion dans la nature. Par exemple, un malade se sent mieux dans un hôpital si la fenêtre de sa chambre lui permet d'apercevoir un coin de prairie au lieu du mur du bâtiment d'en face.

L'auteur fait un état des lieux de ce qu'il définit d'une part comme étant le "dedans" et d'autre part le "dehors".

Le "dedans" c'est comment les excès de la société de consommation et le développement de certaines technologies, influent nos comportements et nous enferment dans nos intérieurs : maison, classe, usine, bureau...

Nous sommes sous tension, sous contrainte et nos rapports humains s'en trouvent marqués.

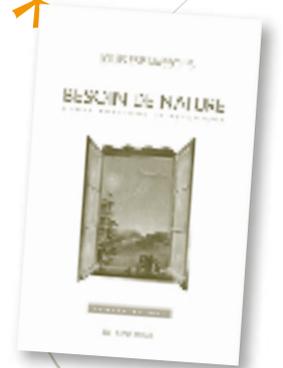
Les connaissances que nous pouvons acquérir le sont



BESOIN DE NATURE
Santé physique et psychique

de **Louis Espinassous**

Pensée Nature - Éditions
Hesse 2^e trimestre 2014



avec la tête mais ne passent pas par le corps.

Il en va autrement des connaissances acquises dans la nature (travaux des champs, promenade ou grimper dans un arbre...). Nous avons besoin d'insouciance et d'espérance, c'est le "dehors".

Si le "dedans" ne peut être négligé, le "dehors" devrait être beaucoup mieux pris en compte. Une comparaison est faite entre l'éducation en lycée agricole plus favorable aux enseignements hors les murs et l'enseignement général qui privilégie l'éducation dans la classe.

L'auteur donne des indications multiples pour développer la nature à la ville, comme en Seine St Denis.

Pour l'auteur, l'éducation à la nature, n'est pas uniquement l'éducation à l'environnement ou au développement durable, son développement nécessite d'avoir un réseau dense d'intervenants complémentaires, éducateurs, associations...

De même que le droit à l'éducation, à la culture, est revendiqué, l'auteur exige le droit à la nature, pour tous, à tous les âges de la vie.

« Il est de notre devoir, parents, gens de l'éducation, femmes et hommes politiques, non point de pleurer sur les ravages de notre « société-écran », mais d'inscrire nos enfants, nos adolescents, nos concitoyens et cette société nouvelle en train de s'enfanter, dans le réel, dans la nature, le dehors, le rapport de notre corps au réel... »

Éduquer dehors et compétences psychosociales

Par Kim DELAGARDE, Bêta-Pi

Mettez les dehors

Pour ceux qui n'ont jamais entendu le plaidoyer de Louis Espinassous « Mettez les dehors » courez vers un navigateur internet et visionnez cette courte vidéo¹. Il y décrit en quoi la nature, le dehors est un terrain d'expérimentation inégalable pour les enfants et tout à chacun. On y exerce tous ses sens, son imaginaire et ses aptitudes dans une complexité, une diversité, bref dans le réel !

Tous les éducateurs du « dehors » auront pu mesurer la justesse des propos de Louis Espinassous et beaucoup militent pour revaloriser ce lieu et moyen d'éducation exceptionnel.

La santé, c'est une question de bien-être

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) aborde la question de la santé dans une acception large : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Pour atteindre ce bien-être, il est nécessaire que les individus développent des compétences que l'OMS qualifie de « psychosociales » et définies de la manière suivante : « Capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ».

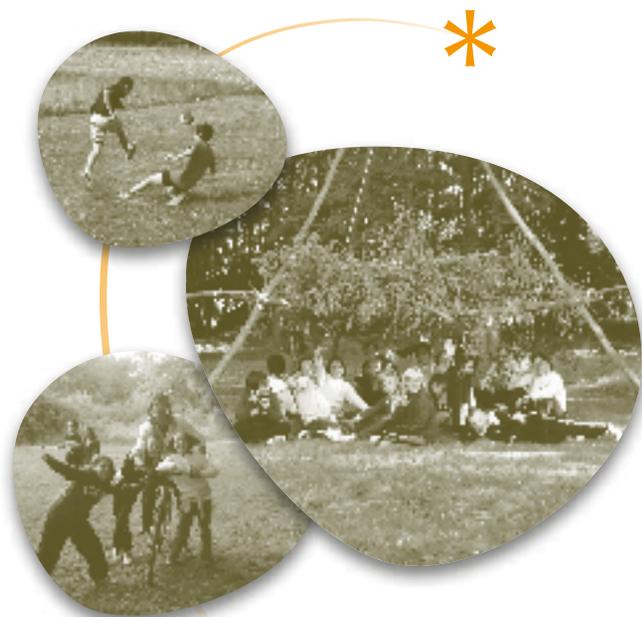
Cinq paires de compétences psychosociales ont été identifiées : savoir résoudre les problèmes / savoir prendre les décisions, avoir une pensée créative / avoir une pensée critique, savoir communiquer efficacement / être habile dans les relations interpersonnelles, se connaître soi-même / avoir de l'empathie pour les autres, savoir gérer son stress / savoir gérer ses émotions.

Éducation à l'environnement et promotion de la santé

De prime abord, le « Dehors » contient des enjeux éducatifs autour de la connaissance de la nature, il est le terrain naturel de l'activité physique et l'hybridation de ces deux facettes est un premier niveau de rencontre des activités des deux réseaux (éducation à l'environnement et promotion de la santé) déjà développé sous l'item « Sport et Nature » et certainement à prolonger.

Mais le « Dehors » c'est aussi un lieu d'apprentissage du bien-être et du développement des compétences psychosociales évoquées plus haut. Évoluer dans la nature crée des situations qui nous amènent à arbitrer dans un univers multifactoriel. L'effort inhérent à la vie extérieure génère du stress, exacerbe les émotions et révèle un peu plus les personnalités. Cette sensibilité et ces expériences nous construisent dans notre personnalité et notre bien-être et nous amènent à une perception juste de notre environnement et des enjeux qui y sont liés.

La rencontre et le dialogue entre les réseaux de promotion de la santé et d'éducation à l'environnement, quels que soient les mots que nous utilisons les uns et les autres, devraient assurément trouver des passerelles et des compléments de réflexion, voire des actions co-construites, pour explorer tous les bienfaits d'un apprentissage en extérieur.



1 - www.dailymotion.com/video/x7oowo_mettez-les-dehors_animals

Education relative à la santé environnementale : utopie ou nécessité ?

Par Marion ALBOUY-LLATY, Sylvie RABOUAN et Virginie MIGEOT, UFR Médecine et Pharmacie de Poitiers

Selon l'OMS, la santé environnementale (Environmental Health) étudie l'impact de l'environnement sur la santé de l'Homme et définit l'environnement comme l'ensemble des facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et comportementaux¹. En effet, la santé environnementale ne peut se restreindre à l'« hygiène du milieu », qui fait référence à la salubrité de l'environnement et exclut les comportements² alors qu'ils font partie intégrante de la définition des facteurs environnementaux (Figure 1). L'étude scientifique de la relation entre ces facteurs et la santé humaine est complexe³. Malgré l'évolution vers la transdisciplinarité et l'émergence de l'exposome⁴, le consensus scientifique est généralement absent, et conduit à remettre en question certains paradigmes scientifiques actuels.

Dans ce contexte, le questionnement sur la mise en œuvre d'actions de prévention se pose. Des mesures actuelles de surveillance, interdiction, substitution et dépollution existent, mais il faut avoir conscience de leurs limites. Par exemple, la réglementation basée sur les doses seuils issues de la toxicologie classique peut paraître inadaptée dans le cas des substances à effet dose-réponse non monotone, comme les perturbateurs endocriniens. L'interdiction de substances chimiques apparaîtra légitime mais aura des effets différés du fait de la persistance de certains polluants dans les milieux. La substitution d'une substance chimique par une nouvelle molécule soulèvera le risque d'une nouvelle exposition, moins étudiée et donc moins connue. Enfin, le développement des techniques dépolluantes paraîtra nécessaire mais interrogera sur sa pertinence, puisque ces techniques visent à dépolluer ce qu'elles polluent elles-mêmes.

Toutes ces mesures doivent donc côtoyer une des mesures de promotion de la santé : l'Éducation Relative à la Santé Environnementale (ERSE). L'ERSE visera à augmenter la capacité des individus à s'approprier les savoirs et à modifier leur prise de conscience de l'im-

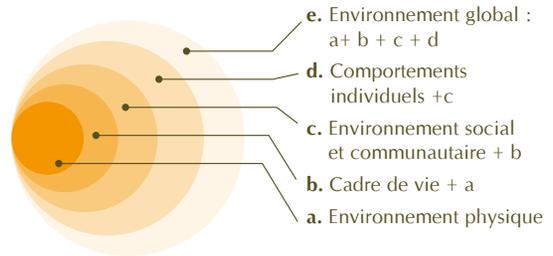


Figure 1 : Définition de l'environnement selon l'OMS¹

impact de leur environnement sur leur santé^{5,6}. Elle devra s'interroger sur les questions éthiques de bienfaisance, non malfaisance, autonomie et justice sociale⁷. Elle fera prendre conscience au citoyen la nécessité d'inclure la santé dans les décisions environnementales. Elle s'interrogera sur les moyens à proscrire, notamment les discours alarmistes qui génèrent la peur en l'utilisant comme levier de mise en action sur l'individu, ou à l'inverse les discours infantilisants qui visent à rassurer sur un mode paternaliste. Elle développera, au contraire, l'esprit critique par une information sur les risques conclus à partir des études expérimentales, voire épidémiologiques, et surtout sur la complexité de cette recherche scientifique et de ses propres limites. Elle visera à respecter l'autonomie des personnes sans persuader, convaincre, contraindre voire manipuler. Enfin, elle tentera de ne pas aggraver les inégalités sociales de santé par des actions mal ciblées ou mal adaptées. A l'image d'une nouvelle vision des études scientifiques de santé environnementale⁸ et du concept de salutogénèse⁹, l'ERSE devra privilégier un discours basé sur l'impact d'environnements favorables à la santé, plutôt que sur l'impact d'environnements néfastes.

5 - IREPS : **Santé et environnement**. Le pôle thématique régional Rhône-Alpes "Education, santé et environnement" ; 2011, 21.

6 - UCL-RESO (Belgique) : **L'éducation relative à la santé environnementale en milieu communautaire. Un nouveau champ en émergence ?** Bruxelles : Ecole de santé publique - Centre "Recherche en systèmes de santé" ; 2005.

7 - Beauchamp T., Childress JF. : **Principles of Biomedical Ethics**. New York ; Oxford : Oxford University Press ; 1994.

8 - Kihal-Talantikite W., Padilla C.M., Lalloue B., Gelormini M., Zmirou-Navier D., Deguen S. : **Green space, social inequalities and neonatal mortality in France**. *BMC Pregnancy Childbirth* ; 2013, 13:191.

9 - Lindström B., Eriksson M. : **La salutogénèse. Petit guide pour promouvoir la santé** ; 2012.

1 - OMS : **Prévenir la maladie grâce à un environnement sain**. Genève : Organisation mondiale de la santé ; 2006.

2 - OMS : **Salubrité de l'environnement**. Genève : Organisation mondiale de la santé.

3 - UE : **Stratégie européenne en matière d'environnement et de santé**. Union Européenne ; 2003.

4 - Wild CP : **The exposome: from concept to utility**. *Int J Epidemiol* ; 2013, 41(1):24-32.

La santé environnement, ou la « Ré-évolution » de l'EEDD

Par Eva Maria DAUTRY AUTIN, TERDEV

Un néologisme pour une nouvelle discipline ?

Deux mondes jusque-là séparés s'invitent à croiser leurs regards et donnent naissance au terme de « santé-environnement ». Ce terme est multidimensionnel car il fait référence à deux mots eux-mêmes protéiformes, en mutation permanente et dont les frontières sont extrêmement difficiles à percevoir, que l'on soit du secteur de l'environnement ou de la santé.

De quoi parle-t-on réellement ? De la santé de l'environnement ? De l'environnement de la santé ? Cette nouvelle configuration élargit le champ des possibles en faveur de l'éducation au développement durable et ce, dans la perspective de nouvelles approches pédagogiques plus soucieuses des principes d'engagement volontaire et de responsabilité éco-citoyenne. Quel sera son statut et sa lisibilité sur le terrain ?

L'arrivée de la santé dans l'EEDD renverse les paradigmes de notre société contemporaine

Lequel de l'environnement ou de la santé est-il une fin en soi ? La réponse dépend de la façon dont l'homme appréhende l'environnement : une centration sur la nature, sur l'homme ou un équilibre entre les deux. L'environnement a toujours été considéré comme « entourant l'être humain et indépendant de l'homme ». Dès lors que la santé se joint à l'EEDD, un déplacement de regard s'opère. L'environnement devient le support de vie de l'homme, dont il fait partie intégrante et dont l'état influe sur sa santé. En ce sens, lorsque l'Homme contamine son milieu, par effet d'interdépendance « circulaire », ce dernier le contamine à son tour. Les nombreuses pathologies environnementales de notre planète confirment que l'Homme est devenu « malade » de son environnement, faute d'adaptation à celui-ci. C'est alors que les trois grands fondements de notre société sont remis en cause : la conception anthropocentrique du développement, le principe de l'évolution de l'espèce et la chaîne écologique, « L'homme ne se situe pas au sommet de la hiérarchie du vivant, mais s'inscrit au contraire dans l'écosphère comme une partie qui s'insère dans le tout¹. »

Les représentations et interconnexions « homme-nature » constituent la priorité pédagogique de l'association TERDEV. Elles sont notamment au cœur du Spectacle



PachaMama² : « Capitaine, seule la nature pouvait te nourrir et te permettre de vivre (...) En ruinant la nature, tu as ruiné ton propre support de vie (...) La Nature ne t'appartient pas. La Nature, c'est toi, c'est moi, c'est nous tous, les hommes, les animaux, l'eau, la terre, les arbres, les fleurs... tous les êtres vivants (...) Comment veux-tu être plus fort que la Nature si tu fais PARTIE de cette Nature ? (...) Oiseau, mes mains font partie de moi... Si je veux dominer la nature, c'est comme si mes mains voulaient me dominer ! Mais... ce n'est pas POSSIBLE !!!! » L'objectif est d'influencer l'individu sur son rapport au monde, sur sa vision de la nature et du progrès et lui donner l'envie sincère d'agir pour réguler de manière responsable son impact au sein de la nature, pour être acteur de sa propre santé.

La stratégie éducative se place désormais au niveau des interactions entre santé et environnement

Lorsque l'on apprend à « prendre soin de la planète », on a tendance à penser que c'est juste « bon pour la planète » et lorsque l'on apprend à « prendre soin de notre corps » on pense que c'est juste « bon pour soi-même ». C'est illusoire. Il est vain de continuer d'aborder l'EEDD juste pour « protéger la planète ». Tant que chaque thématique sera traitée indépendamment, l'homme n'aura pas de raison valable de considérer ce message comme "important" pour lui...

C'est en touchant l'individu sur son bien-être (et sa survie !) que l'EEDD devient réaliste, « compréhensible » et justifiée. Mieux encore, c'est en recherchant équilibre et réciprocité entre les deux univers que pourront

1 - Arne Naess

2 - Spectacle PachaMama :
www.terdev.eu/doc/SPECTACLE-2014-2015.pdf

se créer des opinions raisonnées, à même de prendre en compte tantôt l'influence de l'environnement sur la santé (« *en protégeant la planète, on se protège nous-mêmes* ») tantôt l'influence sociétale pour améliorer l'environnement (« *en prenant soin de nous-mêmes, on prend soin de notre planète* »).

Santé et environnement sont amenés à développer une culture commune et à mutualiser leurs efforts pour co-construire un « pont éducatif » et vulgariser leur interdépendance. Un vrai travail d'harmonisation (et non d'uniformisation) reste à venir car lorsque deux approches didactiques sont différentes face à une même problématique, que faire ? Par exemple, en environnement, le discours de l'éducateur sera « d'économiser l'eau » alors que dans le milieu de la santé, il faudra « *se laver les mains aussi souvent que possible, utiliser des produits jetables, etc...* »

Du renouveau éducatif pour le DD : vers la fin du cloisonnement des « éducation à... »

Le triptyque habituel (environnement, social, économie) sur le développement durable est la référence depuis les années 90. La « santé-environnement » constitue aujourd'hui l'un des trois binômes visant sa concrétisation (la santé étant associée à la dimension sociale). Un grand pas est donc actuellement en train de se faire.

Continuons d'avancer. L'heure est à la fin d'une vision sectorielle classique et à l'ouverture de nos pratiques aux autres « éducation à » (santé, économie, mais aussi à la solidarité et la psychologie sociale) en incitant les apprenants à devenir les co-inventeurs et co-décideurs d'un seul chemin pour notre société, où toutes les décisions seraient issues de savoirs « en mouvement » définis par une « sorte de pédagogie de la complexité » – et du débat naturellement - dont la pensée serait systémique et le contenu, holistique. La convergence est une des stratégies fondamentales au développement durable.

Avec cela, dira-t-on encore que l'environnement n'est qu'une « affaire d'écolos » ? Et si l'EEDD devenait une « affaire de santé publique », ne susciterait-elle pas une meilleure volonté politique ? À quand le ministère « santé-environnement » ? À quand le binôme « économie-environnement » ?

L'importance du débat citoyen dans l'éducation à la santé et à l'environnement

Par Pascale SENSE, Secrétaire Générale Mutualité Française Poitou-Charentes

La Mutualité Française et les mutuelles qui la composent ont, depuis longtemps, traduit dans leurs démarches la certitude, aujourd'hui largement partagée, que la santé ne se résume pas au curatif.

La formation de collaborateurs en Prévention et Promotion de la Santé, la mise en place de programmes de prévention à destination de tous les publics ou les outils de Priorité Santé Mutualiste¹ sont autant d'actions en faveur d'une éducation à la prévention, donc à la santé.

Et les convictions n'auraient pas été suffisantes sans cette traduction concrète dans des ateliers, des théâtre-forums, des outils ludiques ou des formations ; chaque citoyen qui le veut, mutualiste ou non, peut ainsi apprendre, expérimenter, mesurer les effets d'une prise de conscience sur son alimentation, son activité physique ou ses dépendances.

La Prévention, Promotion de la Santé passe par une appropriation et une implication citoyenne, pour sortir d'un cercle d'initiés et de militants convaincus.

Il en est de même bien sûr avec l'éducation à l'environnement.

Alors quand qualité de l'environnement et problématiques de santé se rejoignent, cette exigence est « doublement » nécessaire.

Ces deux thématiques ont par ailleurs en commun, de susciter l'intérêt de tous les publics, et de tous les âges.

Il est donc important de vulgariser les études scientifiques portant sur les effets d'un environnement pollué sur la santé, d'en tirer les conséquences sur la vie quotidienne, de recueillir les témoignages des citoyens. Ces actions permettront un aller-retour constructif et le partage d'informations.

Cette étape d'appropriation est primordiale. Favoriser les moments, les espaces d'informations et d'échanges, pour tous les publics, conditionne une véritable éducation à la santé environnementale.

1 - Site internet d'informations en prévention, suivi personnalisé pour une meilleure hygiène de vie, chats experts.

H₂O et nos perturbateurs endocriniens

Par Sabine PONT, Gâtin'ErE

D'après un documentaire de 2012 de Peter Podjavorsek : « Quand la chimie contamine notre eau », diffusé en février 2013 sur ARTE

L'eau est la base de toute vie. Sans elle, aucun animal, plante, ou être humain ne peut vivre.

Au cours des dernières décennies, près de cent mille nouvelles substances chimiques ont été produites. Grand nombre d'entre elles se retrouvent dans nos mers, dans nos rivières et dans nos verres !

Jour après jour, se retrouvent dans les sols et les nappes phréatiques des résidus de substances chimiques issus des produits phytosanitaires, des additifs de produits d'entretien, de cosmétique et de textile, des médicaments négligemment jetés¹ ou non assimilés², des eaux usées industrielles et pharmaceutiques, etc.

Quels sont les effets à long terme de ce cocktail chimique ?

Rita Triebkorn, biologiste³, s'intéresse aux effets cocktails des substances chimiques.

Lorsqu'un patient consulte son médecin, celui-ci lui demande s'il prend d'autres médicaments afin d'éviter les interactions médicamenteuses. Mais quand est-il quand ce cocktail chimique est présent dans notre eau de boisson ?

Rita Triskorn examine des poissons provenant de l'eau de la Shussen⁴. Ces analyses montrent des effets sur la vitesse de croissance, leur cœur bat aussi plus lentement, il y a des œdèmes dans les tissus et des malformations au niveau des yeux. Leur espérance de vie est réduite.

Ces problèmes apparaissent alors même que les concentrations des différents polluants considérés 1

par 1, sont inférieures aux seuils autorisés et devraient donc être inoffensifs. C'est donc la combinaison des différentes substances qui a endommagé les organes des poissons.

La chercheuse Barbara Deméneix⁵ étudie les effets des perturbateurs endocriniens⁶ sur la glande thyroïde. Les hormones qu'elle produit régulent le métabolisme, la circulation sanguine et de nombreuses autres fonctions corporelles.

Ses expériences, portant sur des têtards - dont l'hormone thyroïdienne est semblable à celle de l'homme, du chat et du chien - montrent que les perturbateurs endocriniens ont des effets notables sur le développement du cerveau et sur le métabolisme.

Durant les trois premiers mois de développement du fœtus humain, les hormones thyroïdiennes participent au développement du cerveau et des cellules nerveuses. Ces perturbations chez l'homme, pourraient être responsables d'un déséquilibre énergétique, de l'obésité et des troubles de l'attention. De nombreux chercheurs pointent du doigt les perturbateurs endocriniens comme cause de la diminution de la fertilité masculine.

Les perturbateurs endocriniens ont des effets plus importants à faible dose qu'à haute dose !

1 - Depuis 2009, le décret n° 2009-718 oblige les pharmacies à collecter les médicaments non utilisés pour leur incinération

2 - 70% des antibiotiques ne sont pas assimilés par l'organisme et sont alors éliminés par les voies naturelles

3 - Chercheur à l'université de Tübingen (Allemagne)

4 - Rivière tributaire du lac de Constance en Allemagne

5 - Professeur au Muséum national d'histoire naturelles de Paris et directrice du laboratoire Évolution des régulations

6 - Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques à effet hormonal.



Les résidus médicamenteux...

En Inde, les industries pharmaceutiques déversent leurs eaux usées dans la Musi. Ici 90 usines fabriquent des substances pharmaceutiques, leurs clients, des groupes américains et européens.

Produire en Inde revient moins cher qu'en occident, sans compter qu'ici les pouvoirs publics ferment les yeux sur les atteintes à l'environnement.

Les stations d'épuration, facturent aux industries le traitement des eaux donc pour en réduire le coût, les usines rejettent directement leurs eaux dans les cours d'eau de surface ou souterrain.

Même les eaux traitées par la station d'épuration contiennent un cocktail d'antibiotiques, de métaux lourds et d'autres toxiques qui contamine tous les environs.

Ces boues, prélevées en Inde à la sortie de la station d'épuration, analysées en Suède, contiennent une forte concentration d'antibiotiques, supérieure à celle que l'on trouve dans le sang d'un patient ayant consommé ces médicaments.

En Europe, la concentration en médicaments à la sortie de la station d'épuration, est de quelques nanogramme/litre, en Inde, elle peut être de 1 million de fois supérieure.

Actuellement, les stations d'épuration ne peuvent traiter les substances chimiques présentes à l'état de trace, d'autant plus qu'elles sont pour la plupart indétectables.

Selon l'écotoxicologue, Peter von der Ohe⁵, les substances⁶ sous surveillance ont des seuils légaux trop élevés. Il réclame une détermination plus sophistiquée⁷ des seuils autorisés : avec ses nouveaux critères, 15% des eaux européennes seraient considérées de qualité et 50% seraient polluées.

Est-il possible de limiter ou de remplacer les substances indésirables ?

Klaus Kümmerer⁸ a modifié avec succès une substance active contre le cancer : le médicament est plus efficace et se dégrade en station d'épuration sans laisser de résidus.

Il précise qu'il est nécessaire de changer d'état d'esprit : ces substances doivent et peuvent être dégradables, il suffit que la législation l'exige.

État de l'eau, une responsabilité partagée

Chacun d'entre nous porte une responsabilité morale : nombreux sont les acteurs qui peuvent participer à l'enracinement de ces phénomènes de contamination ; non seulement les producteurs de ces substances chimiques, mais aussi chaque consommateur.

En effet, nous pouvons exiger plus de transparence et de traçabilité pour savoir ce que contient tel ou tel produit, aliment ou médicament, où, par qui et comment il a été fabriqué... La valorisation, le recyclage et les changements de comportement de consommation sont des solutions à porter de tous.

.....

“ Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques à effet hormonal ”



5 - Écotoxicologue du centre de recherche environnemental d'Helmholtz en Allemagne.

6 - Actuellement en Europe, trente-six substances chimiques sont surveillées en laboratoire.

7 - Les seuils sont déterminés sur une durée de deux jours par exposition de puces d'eau à une substance chimique. Dans le milieu naturel, les êtres vivants sont exposés en permanence à un cocktail de ces substances : les effets secondaires sont d'autant plus graves. Leur transmission s'opère également par la chaîne alimentaire.

8 - Chimiste spécialisé en environnement à l'Université de Lüneburg en Allemagne

Exposition alimentaire aux pesticides

État des connaissances

Par Julien GIRAUD, ORS¹ Poitou-Charentes

Outre l'usage professionnel et domestique, l'alimentation et le fait de résider à proximité des zones agricoles sont les principaux facteurs favorisant l'imprégnation aux pesticides. Les nombreuses données disponibles ne permettent pas de connaître précisément l'exposition alimentaire de la population régionale aux résidus de pesticides. Aussi, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 2 (PRSE 2), l'Agence Régionale de Santé de Poitou-Charentes a sollicité l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) pour produire un état des lieux des connaissances sur le sujet.

Si sur les 17 études prises en compte dans l'analyse, toutes mettaient en évidence la présence d'une substance active (SA) recherchée, seules cinq d'entre elles indiquaient des dépassements, soit de la dose journalière admissible (DJA), soit de la limite réglementaire. Au vu de la diversité des méthodes utilisées, des aliments et personnes exposés et des SA recherchées, il apparaît difficile de conclure sur l'exposition de la population aux pesticides, notamment sur le nombre de molécules et les quantités de substances ingérées.

La détection et la quantification des pesticides dans les aliments sont très complexes. D'une part, la présence de pesticides dans les aliments doit être envisagée selon l'état de l'aliment (préparé ou non, épluché ou cuit par exemple), d'autre part, la variété des produits phytosanitaires nécessite de cibler les recherches à l'aide de techniques très diverses. Par ailleurs, il existe des contraintes analytiques fortes du fait des seuils de détection et de quantification.

Les fruits et légumes constituent le groupe pour lequel des pesticides sont le plus fréquemment détectés et/ou quantifiés sans que cela ne remette en cause leur rôle protecteur en tant qu'aliment favorable à la santé.

Vous pouvez télécharger le document sur l'exposition alimentaire aux pesticides. Etat des connaissances. Sur le site de l'ARS : www.ars.poitou-charentes.sante.fr/Theme-4-Vivre-mieux-maitri.174531.0.html ou sur le site de l'ORS : www.ors-poitou-charentes.org/pdf/K0KXJqdocvulgarisation-fiche18PRSE2-VF.pdf



Les céréales sont également souvent concernées par la présence de pesticides. Les aliments issus de l'agriculture biologique semblent également concernés mais à des fréquences de détection moindre. Concernant les produits de la mer, leur contribution globale à l'apport total en pesticides semble faible.

Le document produit par l'ORS dans le cadre du PRSE 2, et à la demande de l'ARS, présente l'état des connaissances sur l'exposition alimentaire aux pesticides. Il fait apparaître l'existence de dispositifs et considérations institutionnelles sur le sujet mais également de grandes zones d'incertitudes.

Ainsi, les enseignements issus des travaux scientifiques les plus récents traduisent le plus souvent l'étendue des connaissances qu'il reste à acquérir pour une évaluation globale des différentes sources d'exposition aux pesticides. L'utilisation qualitative et quantitative des produits phytosanitaires est mal connue.



1 - ORS : Observatoire Régional de la Santé

Quand je mange tout change !

Par Grégoire ALEXANDRE, RésALIS

Les effets vertueux de la relocalisation de l'alimentation

Le contenu des assiettes servies dans les cantines est principalement appréhendé à travers l'équilibre nutritionnel. Cette considération légitime a tendance à faire oublier l'ensemble des autres équilibres que l'alimentation met en jeu. Santé, environnement, biodiversité, eau, économie, emploi, aménagement du territoire... L'assiette ressemble plutôt à une sorte de fait-tout ! Véritable point de convergence des différentes dimensions de l'expérience, elle se révèle un formidable levier pour changer les comportements. Un levier dont le Réseau pour une alimentation locale, innovante et solidaire (RésALIS) s'est saisi en Deux-Sèvres.

« Tous acteurs, tous gagnants » : un réseau coopératif qui change les comportements

Fin 2011, le Département des Deux-Sèvres a invité l'ensemble des acteurs locaux de la restauration collective à participer à une série d'ateliers autour de l'approvisionnement alimentaire de proximité. La rencontre entre producteurs, transformateurs (conserveeries, abattoirs, biscuiterie...), transporteurs, cuisiniers et collectivités a permis de décloisonner l'expérience professionnelle de chacun et de faire apparaître des communautés d'intérêt. Cet événement fondateur du réseau coopératif RésALIS a été suivi de bien d'autres échanges pendant lesquels les acteurs ont appris à pratiquer la langue de l'autre, à mieux comprendre les spécificités des différents métiers, les contraintes propres à chacun, les usages et les pratiques. C'est grâce à ce rapprochement, assimilable à un processus d'éducation mutuelle, que RésALIS a pu mobiliser les énergies et concevoir des outils qui comme le catalogue en ligne (voir encadré) correspondent aux besoins réels de l'ensemble des membres du réseau. Facilité par le travail d'une équipe projet dédiée qui coordonne, modère, propose et concentre les idées, ce fonctionnement coopératif a permis de créer les conditions d'un approvisionnement local durable des structures de la restauration collective (restaurants des écoles, collèges et lycées, des maisons de retraite, collectivités...). C'est la première étape d'un projet d'aménagement durable du territoire qui s'appuie sur la relocalisation de l'alimentation.

Manger local, agir global, au moyen de la restauration collective

Le marché de la restauration collective présente de nombreux avantages qui le prédisposent à devenir la pierre angulaire d'un système alimentaire durable à l'échelle des Deux-Sèvres. Le plus décisif est sa capacité à générer une demande pérenne et des volumes importants. En 2011, seuls 5 % des ingrédients cuisinés pour réaliser les 20 millions de repas servis en restauration collective étaient en effet d'origine locale. Le potentiel s'avère ainsi considérable. Équivalent à un chiffre d'affaires annuel de 15 millions d'euros, il est à même de sécuriser l'offre locale – beaucoup de producteurs, notamment les maraîchers, sont aujourd'hui en difficulté sur le territoire – voire de la développer en facilitant l'installation de nouveaux producteurs. Permettre l'expression de ce potentiel, c'est se donner les moyens de générer une chaîne d'effets vertueux.

Dans un territoire rural comme les Deux-Sèvres, les producteurs de denrées alimentaires, c'est-à-dire les agriculteurs, occupent une place privilégiée. L'activité de ceux qui sont parfois les derniers acteurs économiques locaux a des conséquences importantes en termes de valorisation des espaces et des paysages, de qualité des sols et de l'eau, de préservation de l'environnement et de la biodiversité.

En créant les conditions d'un débouché local et pérenne pour leur production, on peut valoriser des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé et initier un aménagement durable du territoire.

En relocalisant le marché de l'alimentaire, on permet ainsi à la fois au producteur de se réapproprier son travail et au territoire de se réapproprier son avenir. La dynamique partagée favorise l'expression des potentialités et du génie de chacun.

Les effets longs des circuits courts

Pour asseoir l'épanouissement des circuits courts en Deux-Sèvres et faire jouer pleinement le levier de l'assiette, RésALIS a mis en œuvre une palette d'outils et de dispositifs porteurs d'une dynamique de développement durable. Ces outils accompagnent et amplifient les bénéfices de l'approvisionnement alimentaire local.

Bénéfices de l'approvisionnement local

Environnement

L'intégration du respect de l'environnement aux pratiques agricoles favorise une meilleure qualité de l'eau, des sols et de l'air. Biodiversité sauvage et domestique (races locales) sont préservées. La proximité des lieux de production et de consommation permet de limiter la consommation d'énergie et les émissions de CO2. Rationaliser la distribution permet aussi de contrôler la production de déchets en amont et en aval de la consommation

Économie

Créer et fixer localement la valeur ajoutée des productions permet de conforter l'activité agricole sur le territoire, de favoriser l'installation de petits producteurs et la rentabilité de leurs exploitations mais aussi la pérennité de l'activité de l'ensemble des acteurs investis (transporteurs, transformateurs...)

Santé

Production et consommation d'aliments de saison, frais et sains, d'aliments transformés à faible teneur en graisse ou en sucre. Encouragement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé (400 ha cultivés en bio seraient nécessaires pour répondre à la demande potentielle), de filières exemptes d'OGM et d'autres produits chimiques de synthèse, stimulation du goût des personnes âgées comme des plus jeunes mais aussi prévention alimentaire de problèmes de santé (obésité, dénutrition)...

Social

Mise en place d'une économie solidaire, rapprochement des différents acteurs, re-création de lien social, réappropriation de son travail... la stimulation d'une activité non délocalisable peut profiter à des personnes en état de précarité professionnelle (formation professionnelle spécifique, programmes de développement des filières)...

Moyens mis en œuvre par RésALIS

La plate-forme logistique RésALIS favorise la rationalisation des circuits : les acheteurs reçoivent des commandes produites au plus près et la massification des commandes effectuée en plusieurs points du territoire limite les déplacements.

Les chartes de qualité de Haute Qualité Alimentaire® RésALIS garantissent à la fois la qualité des produits et la durabilité des pratiques de production (impact environnemental et social). Elles posent des objectifs ambitieux, à la mesure des enjeux énergétiques, climatiques, sociaux et économiques tout en étant suffisamment ouvertes pour permettre, par exemple, aux producteurs de changer progressivement leurs pratiques.

Outre la mise en place d'outils de commande permettant à l'offre et à la demande de se rencontrer, et d'une plate-forme logistique destinée à faciliter les transactions, RésALIS accompagne les producteurs et les aide à se structurer pour, par exemple, acquérir les codes complexes des marchés publics. L'association RésALIS, créée en 2014, est spécifiquement dédiée à cet accompagnement et vouée à assumer le versant commercial du projet. Plusieurs emplois ont déjà été créés en 2014, à mesure que le volume de commandes augmentait. D'autres devraient l'être consécutivement à la mise en place en 2015 d'un outil intégré original mêlant formation, transformation et production maraîchères. Des parcelles RésALIS devraient ainsi servir à la production de fruits et légumes bio par des maraîchers en formation (partenariat avec la MFR) ou sur le point de s'installer en profitant d'un système de tutorat. Cette production sera intégralement transformée (conserves, surgelés...) dans un complexe dédié à cet effet. Cet outil de transformation devrait permettre la création de 18 emplois.

RésALIS accompagne les producteurs biologiques (création du réseau BioGâtine) mais aussi les institutions : ainsi, à partir de 2015, tous les fruits et légumes servis dans 30 des 35 collèges du département seront issus de l'agriculture biologique.

RésALIS accompagne également les cuisiniers de la restauration collective qui sont amenés à se réapproprier leur métier en cuisinant à nouveau (ou parfois pour la première fois) avec des produits frais et de saison...

RésALIS favorise la création d'emplois d'insertion via les différents outils mis en place et aide les producteurs en difficulté à sortir d'éventuelles situations de précarité (de nombreux maraîchers des Deux-Sèvres sont par exemple bénéficiaires du RSA). Les chartes qualité RésALIS intègrent la dimension d'économie solidaire.

Dans l'assiette se joue donc un modèle de développement alternatif : viable économiquement tout en étant solidaire et respectueux de l'environnement. Plus la part d'aliments produits localement sera importante dans les assiettes deux-sévriennes, plus le monde changera durablement !

Pour en savoir plus sur RésALIS :
www.resalis.com



Santé et Pesticides

Par Sabine PONT, Gatin'Ere

Le 29 octobre 2014, une des conférences proposées lors du FIFO¹ a été organisée par Marie Legrand² pour Poitou-Charentes Nature³, sur le thème « Santé et pesticides » en partenariat avec Radio Accords. Cette conférence a suscité ma curiosité : source de questionnements face aux enjeux tant environnementaux que de santé, les textes en italique sont issus de mes recherches.

Dans un premier temps, trois experts thématiques sont intervenus pour présenter leur domaine : Serge Grimaud, ingénieur agronome, agriculteur et conseiller agricole à la Chambre d'Agriculture de la Vienne, Julien Giraud, directeur de l'ORS⁴ et Alain Gazeau directeur d'ATMO⁵ Poitou-Charentes.

Dans un deuxième temps, un débat associant les experts précédents, le public ainsi que des référents issus de plusieurs sphères, a permis l'expression de chacun : Marie Legrand, ancienne adjointe chargée de l'environnement à Poitiers, Jacky Ferrand, viticulteur charentais, Laurence Marcillaud, conseillère régionale Poitou-Charentes, chargée de l'eau, du littoral et de la biodiversité et Guillaume Riou, président d'Agrobio⁶ Poitou-Charentes.

La France est la première consommatrice en Europe de pesticides, la quatrième au monde

Jusque dans les années 1970, l'agriculture produisait pour nourrir la population française. Une fois l'autonomie alimentaire du pays atteinte, le modèle industriel de l'agriculture (1980-1992) s'est développé afin de répondre à la demande du marché et d'arriver en position plus forte pour négocier au GATT (devenu l'OMC⁷).

1 - Festival International du Film Ornithologique de Ménégoûte

2 - Secrétaire au bureau national UFC QUE CHOISIR (1988-1994), 2^e adjointe au maire de Poitiers chargée de l'environnement, (1995-2004) Vice-Présidente chargée de l'environnement au Conseil Régional Poitou-Charentes (2004-2010), membre de Vienne Nature et de Poitou-Charentes Nature (2010 à ce jour) elle siège au CESER, est administrateur de l'IFREE, l'AREC, l'ORE.

3 - www.poitou-charentes-nature.asso.fr

4 - Observatoire Régional de la Santé (www.ors-poitou-charentes.org)

5 - www.atmo-poitou-charentes.org

6 - www.inpactpc.org/les-membres-du-reseau/24-agrobio-pc.html

7 - Organisation Mondiale du Commerce

Ainsi, l'augmentation des rendements, produire pour vendre et non plus uniquement pour manger, produire plus et moins cher, a justifié l'emploi croissant de pesticides.

En France, 70 % des pesticides sont utilisés dans les grandes cultures (46% de la SAU⁸), 20% dans les vignes (3 % de la SAU) et 10% par les particuliers et les collectivités (entretien des voiries...)⁹.

Une des conséquences de ces usages est la présence de résidus de pesticides dans 90% des rivières et dans 60% des nappes d'eau souterraines, dans l'air et dans les eaux de pluie. Ils se retrouvent aussi dans les fruits, les légumes, les céréales et les produits d'origine animale (viande, poisson, lait et oeuf). Ils existent sous leur forme initiale (substances actives) mais aussi sous une forme partiellement dégradée (métabolites).

Contaminations à plusieurs niveaux

Dans l'air...

Étude d'ATMO Poitou-Charentes

ATMO réalise à la demande du Conseil Régional un cadastre des émissions atmosphériques ou inventaire spatialisé de la région Poitou-Charentes. Pour cela, ATMO possède un dispositif de mesure efficace constitué d'un réseau d'une quinzaine de stations permanentes, de nombreux moyens mobiles de surveillance, camion laboratoire, cabines... Ainsi, un très grand nombre de polluants de l'air sont visés par cette surveillance.

ATMO a effectué l'an dernier à Niort, une campagne de mesures des pesticides (insecticides, fongicides, herbicides) dans l'air. Les résultats indiquent des concentrations de pesticides dans l'air, très largement dominées par des molécules d'usage agricole. Si l'activité agricole en grandes cultures semble être la source dominante des pesticides dans l'air, elle n'est pas la seule : les analyses ont également révélé une part non négligeable de molécules issues des traitements viticoles. La présence d'herbicides semble montrer que les jardiniers amateurs, les services municipaux ou d'entretien de la voirie ont des pratiques d'utilisation de phytosanitaires. Plus surprenant, cette campagne a permis de mettre en lumière la présence, dans l'air du site niortais, de cinq molécules interdites d'utilisation. C'est le cas du Lindane, un insecticide interdit depuis 1998, ce qui pourrait s'expliquer par une rémanence des particules dans l'atmosphère.

8 - Surface Agricole Utile

9 - Données de 2006

Dans l'eau...

« Le fleuve Charente est le plus pollué de France par les pesticides »¹⁰. Le constat est alarmant et le vignoble montré du doigt. En 2011, la teneur en pesticides était de 6,52 micro grammes par litre, de quoi en faire une eau réglementairement impropre à la "fabrication" d'eau potable. À titre de comparaison, la Sèvre nantaise, deuxième bassin le plus touché dans notre pays, affiche un taux moyen de 2,86 micro grammes par litre.

Et dans nos assiettes ...

Le rapport EXPERT 1¹¹ étudie la présence de résidus d'insecticides, perturbateurs endocriniens, dans des produits alimentaires à base de céréales (brioches, pâtes, pain de mie....) : 75 % des échantillons analysés contiennent des résidus de pesticides – sans dépassement de LMR¹² – et sur ces 75 %, tous contiennent une ou plusieurs substances, organophosphorées ou pyrèthrinoides, suspectées d'être perturbatrices du système endocrinien.

De nombreuses études explicites

Le nombre d'études sur l'impact des pesticides sur la santé a été multiplié par cinq en cinquante ans. De nombreux produits sont classés¹³ extrêmement dangereux, cancérigènes ou toxiques. L'étude nationale nutrition santé, ENNS, 2006, a mis en évidence la présence de taux de résidus de pesticides dix fois plus élevés dans les urines des français que dans celles des allemands. L'expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), intitulée "pesticides et santé"¹⁴, publiée en juin 2013 conclut :

« Il semble exister une association positive entre exposition professionnelle à des pesticides et certaines pathologies chez l'adulte, comme la maladie de Parkinson, le cancer de la prostate et les cancers hématopoïétiques. L'exposition professionnelle des femmes enceintes aux pesticides entraîne une augmentation significative du risque de fausses-couches et de malformations congénitales. Quant à l'exposition "domestique" ou "de voisinage", elle entraînerait une augmentation significative du risque de leucémie et de tumeurs cérébrales. »

Depuis 2012, la loi¹⁵ inscrit la maladie de Parkinson dans les tableaux des maladies professionnelles en agriculture.

Jacky Ferrand, père d'un viticulteur charentais, témoigne sur les terribles dégâts des pesticides sur la santé des agriculteurs. Son fils, Frédéric Ferrand est mort le 11 février dernier d'un cancer de la vessie. Sa famille s'est battue pour faire reconnaître le caractère professionnel de sa maladie par la MSA ; elle dénonce les méfaits des pesticides utilisés dans la viticulture¹⁶.

Le 30 janvier 2014, a été présenté "L'appel Pesticides"¹⁷ : 1.200 médecins ont signé un appel demandant des réformes, notamment en matière d'usages des pesticides, de mise sur le marché et d'évaluation sanitaire des perturbateurs endocriniens¹⁸.

"Médecins de terrain, nous avons constaté l'augmentation des maladies chroniques chez nos patients (cancers, troubles de la fertilité, mais aussi maladies neurologiques, diabète, allergies...). Ils précisent "[avoir] aussi constaté que les preuves de la responsabilité de substances chimiques très largement répandues dans notre environnement s'accumulaient".

Les médecins signataires formulent cinq demandes concrètes :

- ▶ La reconnaissance de nouveaux tableaux de maladies professionnelles agricoles dont l'apparition est liée à l'exposition aux pesticides
- ▶ La protection des populations : fin des dérogations à l'interdiction européenne des épandages aériens, distance de sécurité avec les habitations, étiquetage des produits destinés à l'alimentation permettant de visualiser les substances chimiques utilisées pour leur fabrication et la disparition, à très brève échéance, des résidus de pesticides perturbateurs endocriniens dans les produits alimentaires.
- ▶ Ils attendent que les tests réglementaires nécessaires à l'autorisation de mise sur le marché (AMM) soient confiés à des laboratoires indépendants désignés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) et que l'AMM soit délivrée conjointement par les ministères de la Santé, de l'Ecologie et de l'Agriculture
- ▶ Au niveau européen, les signataires demandent que les perturbateurs endocriniens soient assimilés à des substances sans seuil (recherche des effets à faibles doses et par effet cocktail, comme préconisé par un rapport de 2012 rédigé à la demande de la Commission européenne.)
- ▶ Enfin, ils souhaitent une augmentation des surfaces en agriculture biologique pour que l'ensemble de la population puisse choisir une alimentation sans pesticide.

10 - www.charentelibre.fr/2014/04/30/alerte-aux-pesticides-dans-les-eaux-de-la-charente

11 - www.generations-futures.fr/pesticides/etude-expert-1-exposition-aux-pesticides-perturbateurs-endocriniens

12 - Limites Maximales de Résidus

13 - Etudes INERIS - www.ineris.fr

14 - <http://www.inserm.fr/thematiques/cancer/dossiers/cancers-et-environnement>

15 - Décret n° 2012-665 du 4 mai 2012

16 - « La mort est dans le pré », documentaire bouleversant

17 - www.alerte-medecins-pesticides.fr/?page_id=544

18 - Leurs effets ne dépendent pas de la dose, mais de la période d'exposition, ils ne sont pas linéaires, ils s'ajoutent à ceux d'autres substances (effet cocktail) et ils sont susceptibles d'être transgénérationnels.

Certes, les pesticides ne sont pas seuls en cause dans la progression des maladies chroniques, expliquent les signataires, mais ils souhaitent néanmoins que "des politiques agricoles, économiques et de santé publique soient enfin efficacement mises en œuvre".

Actions, l'affaire de tous les acteurs !

Le plan Ecophyto 2018 prévoit une réduction de 50% de l'usage des pesticides sur dix ans, si possible. Dans cette perspective, à la demande des ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture, l'Inra a publié une étude¹⁹ destinée à éclairer la décision publique sur les étapes à franchir dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires :

« A moyen terme, seule une évolution profonde du système socio-technique mobilisant simultanément tous les acteurs, pourra permettre d'atteindre des objectifs ambitieux »

La Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA) et l'Anses²⁰ ont annoncé le 4 mars 2013, avoir signé un accord-cadre afin de répondre "aux enjeux de l'amélioration de l'état de santé des populations agricoles".

En 2014, la législation nationale a introduit des mesures d'interdiction d'utilisation des pesticides pour les communes et les particuliers, loi qui entrera en vigueur dans les très prochaines années²¹.

Dès 2000, la ville de Poitiers a décidé de gérer différemment ses espaces verts : en 2014, l'objectif zéro pesticide est pratiquement atteint.

Pour préserver et reconquérir durablement la qualité des ressources en eau et assurer ainsi l'alimentation en eau potable des picto-charentais, le programme Re-Sources²² a été initié au début des années 2000. L'objectif est de changer significativement les pratiques à l'origine des pollutions pour ainsi retrouver une eau naturellement de qualité.

Pour préserver la santé, les ressources naturelles et la biodiversité, la Charte Terre saine Poitou-Charentes²³ invite les communes et les établissements publics intercommunaux à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain.

En agriculture conventionnelle, pour 2020/2025, les pistes pour la réduction de l'utilisation des pesticides, pourraient s'appuyer sur :

- ▶ La sélection variétale (résistance aux maladies...)
- ▶ Le fort développement des outils d'aide à la décision avec l'informatisation de l'agriculture
- ▶ L'investissement de sociétés phytosanitaires dans les solutions de bio contrôle
- ▶ L'allongement des rotations pour diminuer l'utilisation d'herbicides qui resteront cependant incontournables

Dès les années 90, à l'échelle locale, les tests réalisés ont permis d'optimiser l'utilisation des pesticides et de diminuer les doses à l'hectare. Des conseils, dans ce sens ont été donnés aux agriculteurs, générant des tensions entre les agriculteurs, les vendeurs et les fabricants de pesticides. Bien que des baisses soient annoncées, celles-ci sont compensées par l'efficacité phénoménale de nouveaux insecticides, c'est le cas par exemple, des néonicotinoïdes²⁴.

Depuis 1990, une diminution des revenus des agriculteurs est constatée, compensée par les aides de la PAC²⁵. La contribution annuelle des citoyens français au financement de la PAC représente 9,5 milliards d'euros.

Enlever 1kg de pesticides dans l'eau coûte 60 000 euros à la collectivité !

L'agriculture biologique représente en France 4% de la SAU²⁶ contre 25% en Autriche. Les fondements de l'agriculture biologique sont la prévention, la rotation culturale et la diversité des cultures. Les agriculteurs conventionnés en agriculture biologique n'utilisent pas de pesticides de synthèse.

Le réseau InPACT²⁷ est un pôle associatif au service d'une agriculture citoyenne et territoriale. Il réunit neuf associations disposant de compétences complémentaires pour accompagner les porteurs de projets, les futurs paysans, les nouveaux installés, les agriculteurs en difficulté et les futurs cédants.

Des fiches ressources et des aides techniques sont proposées pour l'installation, aux exploitants pour une conversion en agriculture biologique, pour chiffrer un projet ou encore se former à la gestion.

Chacun-e de nous, par nos actes de consommation, a le pouvoir du changement. Les producteurs répondent aux exigences des filières de distribution, avec des fruits et légumes « zéro défaut », pour satisfaire les envies des consommateurs. L'esthétique doit-elle primer sur la qualité ? Il ne tient qu'à nous qu'il en soit autrement !

19 - <http://institut.inra.fr/Missions/Eclairer-les-decisions/Etudes/Toutes-les-actualites/Ecophyto-R-D>

20 - L'agence fait de l'exposition des travailleurs agricoles une de ses priorités de travail pour 2014.

21 - www.senat.fr/leg/pp13-040.html

22 - www.poitou-charentes.fr/biodiversite-et-eau/eau/re-sources

23 - www.terresaine-poitou-charentes.fr/

24 - www.liberation.fr/sciences/2014/11/13/insecticides-le-grand-massacre_1142314

25 - La politique agricole commune <http://agriculture.gouv.fr/pac-soutiens-directs-et>

26 - Source : www.agencebio.org/la-bio-en-france

27 - <http://inactpc.org/>

Un monde nouveau qui intrigue

Les nano particules (nanos) ne datent pas d'hier. Elles flottent dans l'air, issues des volcans, des fumées industrielles, des véhicules (combustion, freinage), ... En moyenne, 1 cm³ d'air contient environ 10 000 nanos et 700 000 en cas de pic de pollution.

Par Anne Marie DELALEX, bénévole à Charente-Nature

L'ordre de grandeur des nanoparticules est celle du milliardième de mètre (1nm). C'est la taille de la molécule ADN, des protéines. Quatre nanoparticules sur l'ensemble répertorié actuellement (104) présentent une importance industrielle majeure. Ce sont : les nanotubes de carbone (NTC), les nano-oxydes de titane, les nano-argents et les nano-silices.

1 Les nanotubes de carbone (NTC) sont formés d'un feuillet enroulé sur lui-même ou de plusieurs cylindres emboîtés comme des poupées russes. Ce sont des fibres. Ils présentent des qualités mécaniques exceptionnelles. Leur importance est stratégique dans les domaines aéronautique et militaire.

La production avoisine 10 millions de tonnes par an.

2 Le nano-oxyde de titane est transparent alors qu'il est opaque à l'état macro ; il réfléchit toujours les UV, d'où son emploi dans les crèmes solaires et les bouteilles plastique. Il peut détruire les oxydes d'azote issus du trafic automobile.

Production : environ 20 millions tonnes /an.

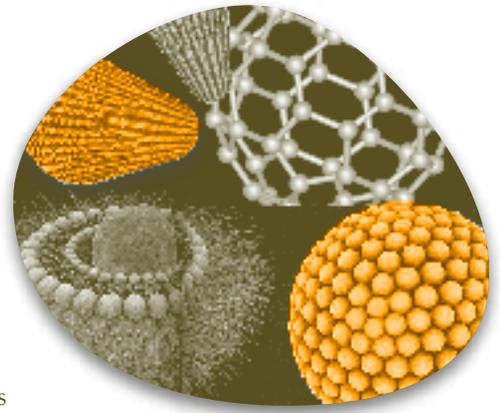
Depuis des lustres, l'argent est utilisé à faible dose comme antiseptique.

3 Le nano argent est utilisé comme purificateur de l'eau dans les navettes spatiales et certains avions. Actuellement, on note une frénésie d'utilisation pour hygiéniser les textiles, les tapis, les claviers, les réfrigérateurs, ... On a inventorié plus des 140 produits qui en contiennent.

La silice est un matériau très dur dont la poudre est utilisée pour renforcer les pneus, les semelles de chaussures, des pièces techniques en caoutchouc, etc.

4 Les nano silices servent aussi d'additifs dans l'industrie alimentaire.

L'exceptionnelle réactivité des nanos vient de leur surface d'interaction avec le milieu extérieur. Un gramme d'oxyde de titane présente une surface d'interaction 100 000 fois plus grande sous forme nano que sous forme macro.



Une image : les dissolutions d'un carré ou de la poudre de chocolat !

Les nanos en médecine

Il est important de pouvoir acheminer sur l'organe cible le produit actif, à des doses convenables, sans arroser tout l'organisme. Ainsi diminue-t-on les effets secondaires. C'est déjà une réalité : on peut désormais contrôler la libération du médicament sous forme nano dans le temps et dans l'espace. C'est en oncologie que les applications sont les plus nombreuses : sur 14 traitements à base de nanos, 10 concernent le cancer.

Les nanos en électronique

Les nanos suscitent de grands espoirs : les NTC pourraient remplacer les transistors au silicium car ils permettent une diminution de température de fonctionnement et offrent de nouvelles possibilités de miniaturisation.

La fabrication industrielle des nanos est récente : une dizaine d'années. L'essor fulgurant des nanos est dû au microscope à effet tunnel qui permet de voir au niveau de l'atome.

Les nanos en France, mobilisent aussi bien les géants de la plasturgie et de la chimie, tels Rhodia et Arkéma que les laboratoires (environ 200)

L'activité occupe environ 7 200 personnes dans les laboratoires et 3200 dans l'industrie.

Le marché des nanos est estimé à 500 ou 1 000 de milliards d'euros par an d'ici 2015.

Rappelons que le marché mondial automobile avoisine 1100 milliards.

Les nanos sont-elles dangereuses ?

L’AFFSET¹, dans son rapport de 2008 recommande de déclarer les nanos comme étant d’un niveau de danger inconnu. Elle recommande de les manipuler avec la même prudence que les matières dangereuses.

Si les nanos sont isolées, leur diamètre leur permet de passer dans le sang, de traverser les barrières du placenta et du cerveau si ces derniers sont altérés. On étudie la dangerosité des NTC dont la forme est une fibre cent fois plus petite que celle de l’amiante.

Opacité du milieu R & D : les laboratoires écrivent l’avenir sans dire un mot, obligeant les pouvoirs publics à mendier l’information.

Pour le grand public, il n’y a pas d’étiquette nano. Seule la nature chimique est précisée par le fabricant : ainsi les NTC sont-ils mis sur le marché sous le même numéro que le graphite (carbone)

Que font les Pouvoirs publics ?

L’AFFSET a été dotée par la loi du rôle d’organisateur du réseau national d’expertise constitué de 21 organismes (CNRS², ADEME³, ...). L’INERIS⁴ étudie, entre autres, les nanos sous forme de poudre (possibilité d’explosion et d’inflammation).

Les pouvoirs publics ont fait le choix d’étudier la sécurité par rapport aux 4 principaux nanos.

Le Comité de Protection des Personnes fait quatre recommandations : recenser les nanoparticules issues des nanotechnologies, produire de nouvelles connaissances, adopter des mesures de précaution et mettre en place une réflexion sociétaria plus large.

Confrontés à ce monde nouveau des nanoparticules, pourrions-nous exprimer une lapalissade

« Le progrès va toujours trop vite » ou dans une vue sur le long terme, reprendre les mots de Rita Colwell, directrice de la National Science Fondation : « La vie est une nanotechnologie qui a réussi »

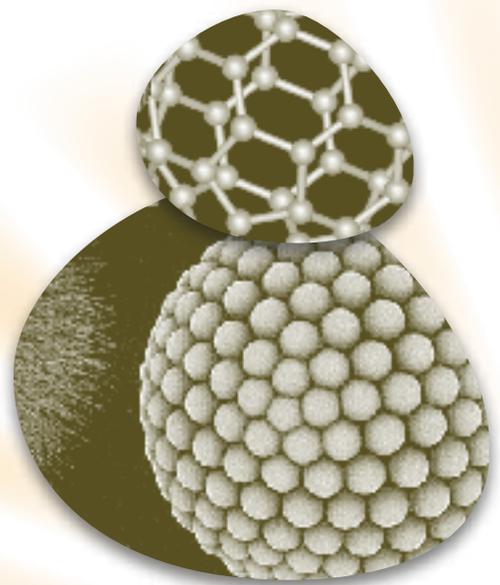
Référence : Article de A. M. DELALEX paru dans la revue de Charente Nature octobre 2010

1 - AFFSET : Agence Française de Sécurité sanitaire de l’Environnement et du Travail

2 - CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

3 - ADEME : Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Énergie

4 - INERIS : Institut National de l’Environnement Industriel et des Risques



Permettre à nos mots et notre culture professionnelle de se rencontrer

Le 31 janvier 2014 a eu lieu le 1^{er} colloque régional en Poitou-Charentes sur le thème « Éduquer, promouvoir, prévenir : quelles approches possibles pour les acteurs de la santé et de l'environnement », en cohérence avec les objectifs du PRSE2. Cette journée avait pour objectif de favoriser la rencontre des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable et les acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé.

Par Céline AIRAUD¹, IREPS Poitou-Charentes

Le principe directeur du colloque était de mettre en exergue les points communs les valeurs, les concepts et textes fondateurs, les approches méthodologiques et pédagogiques entre les champs de l'Éducation à l'Environnement et l'Éducation et Promotion de la Santé.

Pour introduire les ateliers de l'après-midi, les animatrices ont donc glané les quelques phrases ci-dessous dans leurs textes de référence.

Elles les ont ensuite rapprochées, afin d'illustrer ces points communs...

Des démarches globales et inter-reliées

« Le grand principe directeur, pour le monde entier, comme pour les régions, les nations et les communautés, est la nécessité d'une prise de conscience des tâches qui nous incombent tous, les uns envers les autres et vis à vis de notre communauté et de notre milieu naturel. »

« L'évaluation systématique des effets sur la santé d'un environnement en évolution rapide – notamment dans les domaines de la technologie, du travail, de l'énergie et de l'urbanisation – est indispensable et doit être suivie d'une action garantissant le caractère positif de ces effets sur la santé du public. La protection des milieux naturels et des espaces construits, ainsi que la conservation des ressources naturelles, doivent être prises en compte dans toute stratégie »

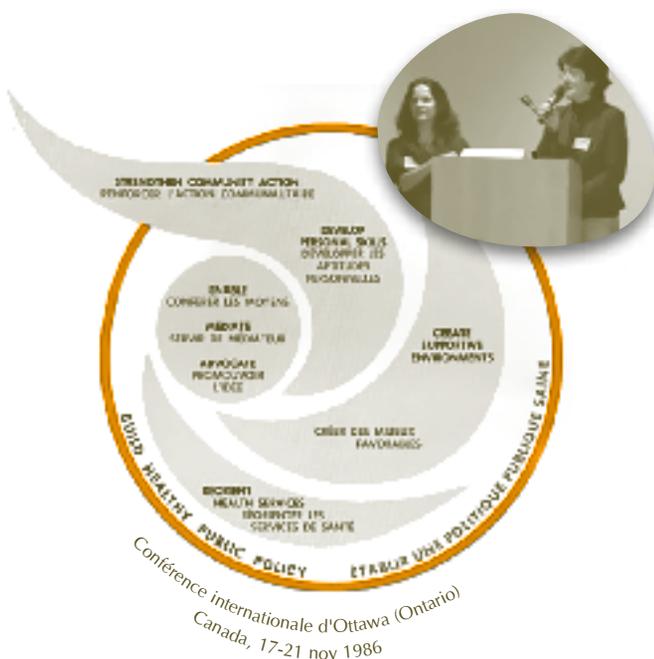
Des démarches intersectorielles et partenariales, qui...

« [associent] des approches différentes, mais complémentaires : mesures législatives, financières et fiscales et changements organisationnels notamment.

Cela exige, en fait, l'action coordonnée de tous les intéressés : gouvernements, secteur de la santé et autres secteurs sociaux et économiques, organisations non gouvernementales et bénévoles, autorités locales, industries et médias. »

« Les éducateurs, organisés en réseaux et associations, s'inscrivent dans une analyse critique et un questionnement permanents des valeurs qu'ils portent au regard de leurs pratiques éducatives. »

« Des partenariats forts sont indispensables ; ils nécessitent des temps et des lieux de concertation pour se développer et promouvoir une éducation de qualité. »



1 - Directrice de l'IREPS Poitou-Charentes

Des démarches d'éducation positive

« Il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles. »

« C'est une composante essentielle d'une éducation globale des personnes. Elle les accompagne dans leur construction et leur progression. Elle est un droit pour tous, partout, tout au long de la vie. »

« Elle donne aux gens davantage de possibilités de contrôle de leur propre santé et de leur environnement et les rend mieux aptes à faire des choix judicieux. »

« Elle contribue à l'émergence de citoyens capables de participer collectivement au fonctionnement et à l'évolution des institutions, aux débats de société, de faire des choix, d'être porteurs d'initiatives et de solutions. »

« Elle s'appuie sur une diversité et une alternance de méthodes et d'approches faisant appel aux notions de projet, de participation, de coopération, de plaisir, de respect, de confiance, de responsabilité et d'implication. »

« C'est un acte engageant par lequel l'éducateur invite les personnes qu'il côtoie à être dans la nature, dans leur environnement rural ou urbain, à s'y frotter et s'y confronter... à vivre cet environnement dans sa complexité, à le toucher, le sentir, le parcourir, l'imaginer, l'expérimenter, le penser et le réfléchir, le construire, le modifier ou le conserver. »

« Au cœur même de ce processus, il y a la dévolution de pouvoir aux communautés considérées comme capables de prendre en main leurs destinées et d'assumer la responsabilité de leurs actions. »

Ces citations montrent en somme que nous agissons tous vers un développement durable et humain. D'ailleurs, la stratégie nationale de développement durable s'articule autour de neuf défis stratégiques et met en liens toutes ces dimensions dans une approche transversale, et fait de la santé l'un des axes de travail majeurs. Ceci ne peut que nous pousser à davantage de curiosité mutuelle, de réflexions et de projets en commun. Ainsi, nous pourrions nous enrichir et contribuer à une vision commune de « l'éducation pour la santé-environnement ».

Sources :

- **Charte d'Ottawa, Organisation Mondiale de la Santé, 1986 :**
www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0003/129675/Ottawa_Charter_F.pdf?ua=1
- **Stratégie nationale de développement durable 2010-2013 :**
www.developpement-durable.gouv.fr/-Strategie-nationale-de-,3900-.html
- **Site du réseau École et Nature :**
<http://reseauecoleetnature.org>
- **Charte de l'éducation à l'environnement du GRAINE Poitou-Charentes :**
www.grainepc.org/Charte-de-l-education-a-l



Lien entre éducation pour la santé et éducation à l'environnement

Interview de Guillaume FAUVEL¹, par Céline AIRAUD, IREPS Poitou-Charentes

La Ville de La Rochelle est investie dans la promotion de la santé, en tant que membre du réseau des « Villes santé » de l'OMS, et dans l'éducation à l'environnement et au développement durable, à travers son « Agenda 21 ». Ce sont deux objectifs ambitieux, d'autant plus lorsqu'ils sont combinés sur un même territoire ! Alors, comment concilier ces deux démarches au niveau local ?

La ville est impliquée en promotion de la santé, d'abord par des compétences réglementaires : le maire est en charge de l'hygiène et de la salubrité publique, à travers le service communal d'hygiène et de santé. Ceci amène les villes à se positionner comme acteur du curatif en ce qui concerne la salubrité, mais la Ville de La Rochelle va au-delà, en faisant de la promotion de la santé en santé environnement.

Historiquement, une forte volonté politique a également entraîné le souhait de développer l'éducation à l'environnement. L'opportunité du lieu (ferme de la Moulinette appartenant à la ville) et l'envie de le valoriser y ont également contribué. La volonté administrative a permis de rattacher deux services, qui au départ ne travaillaient pas sur des projets communs. Ceci était plutôt lié à une méconnaissance mutuelle qu'à de véritables freins. En tant que responsable des deux services, j'ai souhaité croiser des questions centrales de santé, d'environnement et de développement durable. Je suis aussi très favorable à l'intégration de la promotion de la santé dans les agendas 21, car nous ne parlons pas la même langue, mais nous disons la même chose. C'est évident dans les actes fondateurs du développement durable et de la promotion de la santé : il est toujours question du bien-être de l'individu, dans un monde respecté. Respecter la nature et l'environnement, c'est respecter l'homme et faire de la promotion de la santé.

Un texte de Georges Cavallier le résume très bien : nous avons les mêmes objectifs et les mêmes finalités, des préoccupations convergentes, un caractère ambivalent entre bien collectif et individuel. Les deux domaines sont indissolublement liés parce qu'interdépendants, ils se rejoignent par leurs enjeux, par la nature des démarches à mettre en œuvre. Dans les deux domaines, un grand effort de lutte contre les inégalités est néces-

saire, ainsi que l'articulation des actions à court terme, à long terme, voire à très long terme².

A La Rochelle, participer à ce projet commun de promotion de la santé a été perçu par les agents comme une opportunité de donner davantage de sens aux activités des uns et des autres et de développer de nouvelles compétences, mais aussi de concevoir des actions plus transversales et plus pertinentes.

Le rapprochement a été assez naturel pour chacun, mais il a bien sûr fallu apprendre à travailler ensemble : il a été essentiel de prendre du temps pour permettre aux agents qui travaillaient sur des messages assez différents de se rejoindre.

Les deux domaines sont indissolublement liés parce qu'interdépendants, ils se rejoignent par leurs enjeux, par la nature des démarches à mettre en œuvre.

Notamment, il était important de rassurer sur la légitimité à parler de santé pour des professionnels de l'éducation à l'environnement. Les craintes étaient fortes, de se trouver face à des interrogations et de ne pas avoir les compétences pour répondre en tant qu'acteur non médical. Du côté des collègues de l'éducation pour la santé, il y avait également une volonté de ne pas froisser, de ne pas aller sur des champs sur lesquels ils ne se sentaient pas compétents.

Il est possible de dépasser ces inquiétudes lorsque l'on revient au but ultime et commun : sur la qualité de vie, le bien-être des individus dans leur environnement. On s'aperçoit alors que les deux discours sont complémentaires. Les uns et les autres amènent des compétences et des messages dif-

1 - Médecin de Santé Publique, responsable de la Direction Santé Publique, Hygiène Environnement de la Ville de La Rochelle

2 - Georges CAVALLIER, dans les actes de la 6^e journée nationale d'étude « Elus, Santé Publique & Territoires » sur « Politique de santé et développement durable : comment croiser ces deux impératifs au niveau local ? » Conférence préliminaire « Villes, santé et développement durable », p.17 à 27 : http://www.espt.asso.fr/images/2009politiquesant%E9etddd_web.pdf

férents, qui se nourrissent et parlent à des publics différents et qui se rejoignent également. Ainsi, les personnes « réceptives » aux messages du développement durable sont également réceptives aux messages de la promotion de la santé.

Quelles sont les liens entre ces sujets localement, les démarches communes ou concertées possibles ?

La question de l'alimentation est la plus évidente pour construire un parcours unique dans lequel on aborde les deux questions.

A la Rochelle, le Relais Nature de la Moulinette propose par exemple aux enseignants des écoles de développer des projets pédagogiques sur ce thème. Ce sont à la fois des projets d'éducation à la citoyenneté, au développement durable, d'éducation pour la santé, dans une logique de transversalité proche de celle de l'Agenda 21.

D'autres thématiques peuvent aussi être traitées conjointement : les grandes problématiques environnementales comme l'air, l'eau, le sol, associent très fortement santé et développement durable. On est là encore dans une logique de protection de l'environnement et des personnes. La Ville de La Rochelle mène aussi des projets sur la qualité de l'air intérieur par exemple. Sur la question de l'eau, la Ville a une politique intéressante alliant forage d'eau et facilitation de l'agriculture biologique.

Quels sont les pièges à éviter et les freins à lever selon vous ?

Le piège serait peut-être justement de forcer les acteurs à travailler dans une forme d'uniformité ou d'homogénéisation. Il est important de laisser chacun garder ses spécificités, ses compétences et ses outils, de guider vers des objectifs communs en respectant les particularités.

Il faut de l'énergie et du temps pour rapprocher ces deux champs : c'est l'enseignement de cette expérience ; ce qui est compliqué à notre époque du fait des contraintes de gestion de budget à court terme pour les collectivités. Lorsque l'on gère l'urgence avec des moyens en baisse, il y a des pressions qui ne poussent pas à la transversalité et à l'innovation. Le risque est de se replier sur soi.

Pour que cela fonctionne, il faut un déclic, une volonté politique de rapprochement, une envie de travailler ensemble et d'impulser une vision différente. Le potentiel est très fort au niveau des collectivités : elles sont impliquées sur des questions d'hygiène, de l'eau, etc. et maintenant sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), qui sont une opportunité extraordinaire pour faire de l'éducation pour la santé ou à l'environnement.

Il faut également capitaliser, développer des com-

pétences et des outils pour communiquer sur ce qui existe, donner envie aux politiques de s'impliquer sur ces questions, identifier les gains pour la collectivité en termes d'image et passer par les échanges d'expériences réussies d'autres collectivités.

Comment prendre en compte les inégalités sociales dans ces démarches, et leur impact sur des iniquités environnementales et de santé ?

Tout d'abord, une évidence : inégalités de santé et environnementales sont de l'ordre du même sujet, les mêmes populations sont victimes des mêmes inégalités.

En promotion de la santé, les acteurs construisent beaucoup autour de cela, c'est un moteur important pour nous. Dans le domaine de l'environnement, les personnes sont très militants sur le respect de l'environnement et ils sont sensibles aux inégalités, mais ce n'est pas le premier cheval de bataille dans la déclinaison des actions.

Je suis aujourd'hui convaincu que le combat autour de l'environnement est un combat contre les inégalités sociales. Les interventions en développement durable doivent s'appliquer d'abord sur les zones et les sites les plus à risques, qui sont également les sites où se concentrent des inégalités sociales et de santé. Chacun est confronté à la question des moyens pour pouvoir acheter de bons produits, faire des choix économiques individuels, qui soient les plus favorables possibles à la santé et à l'environnement. Nous avons intérêt à faire des interventions dans des zones où il y a plus de besoins, à aller vers les familles qui ne sont pas déjà convaincues et à toucher les enfants les plus éloignés d'un environnement de qualité.

A mon avis, un des challenges pour l'avenir est celui : comment toucher des personnes qui sont plus vulnérables et non des personnes qui sont acquises à la cause et qui ont les moyens de vivre dans des environnements plus favorables ?

Justement, selon vous, quel est l'avenir de l'éducation à la santé-environnement pour les collectivités locales ?

Cela dépendra des politiques des élus et du projet politique pour leur territoire.

En ce sens, les Agenda 21 sont des leviers intéressants, même s'il est possible que cela trouve des limites du fait que l'Agenda 21 relève de la compétence de l'agglomération et non pas la santé. Il faut donc un projet politique fort pour que ces questions se rejoignent.

Les plans climat énergie territoriaux (PCET) peuvent aussi être un cadre intéressant. Ils sont centrés sur les changements climatiques mais ils peuvent aussi être une opportunité pour parler de la promotion de la santé et pour développer l'éducation à la santé-environnement.

Santé et environnement : quel rôle peuvent jouer les comités d'entreprise ?

Entreprise, CE, salariés... la santé n'est pas le problème de chacun ou celui des autres ; c'est une question de citoyenneté. C'est la société toute entière qui doit se mobiliser pour demain. Les comités d'entreprise sont nés au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Le Conseil National de la Résistance était alors motivé par l'idée de redonner leur place aux individus et de les rendre acteurs de leur entreprise. Lorsque la santé publique est menacée, c'est la santé de chacun qui est concernée. La santé a alors un coût financier et social pour la société, mais aussi pour l'entreprise et avant tout pour la personne en elle-même. Quels seront les effets de la pollution des eaux, du développement des ondes électromagnétiques, des pics de pollution, du réchauffement climatique... sur la santé des individus de demain ?

Par Graziella VOISINE,
CREDES¹ Cezam Poitou-Charentes

Trois bonnes raisons pour que les comités d'entreprise s'intéressent à ce sujet !

1 Les impacts de l'entreprise sur l'environnement.

En 2009, dix grandes entreprises françaises ou implantées en France étaient responsables de près d'un quart des émissions françaises de CO₂².

Émissions de CO₂, pollution des eaux, déchets, consommation énergétique... nombreux sont les impacts de l'activité des entreprises sur leur environnement. Il ne s'agit pas ici de réduire l'activité en elle-même ; mais consiste plutôt à évaluer les impacts positifs et négatifs de l'activité pour les améliorer.

Il s'agit de préserver non seulement l'environnement de l'entreprise et de ses salariés, mais aussi celui des habitants dont une partie travaille au sein même de l'entreprise.

2 L'activité du comité d'entreprise a elle-même un impact sur l'environnement et indirectement sur la santé de la population.

Parmi les activités sociales et culturelles, les comités d'entreprise peuvent être amenés à proposer des sorties, séjours, voyages... Ces activités touristiques ont un

impact sur l'environnement. Derrière le tourisme de masse se cache bien souvent des pratiques défavorables pour l'environnement : surconsommation d'eau, absence de filières de traitement des déchets, non recyclage...

Les conséquences peuvent être néfastes sur la santé des populations locales. Elles peuvent être évitées si le CE prête attention à ses choix et met en place certains critères dans la sélection de ses prestataires.

3 Le comité d'entreprise, pas seulement un acteur de la santé

2014 est l'année de lutte contre le gaspillage alimentaire ! Près de la moitié de la nourriture produite dans le monde finit à la poubelle³, alors qu'en 2010, 925 millions de personnes souffraient encore de la faim dans le monde⁴. La question du gaspillage alimentaire amène à s'interroger sur la quantité mais aussi la qualité des aliments produits.

En étant un acteur incontournable de la santé au travail, le CE (avec le CHSCT⁵), a toute la légitimité de son action. Il peut ainsi agir sur les champs de l'alimentation, de l'isolation thermique de l'entreprise, de la qualité de l'air, etc.



1 - CREDES : Comité Régional d'Études et de Documentations Économiques et Sociales

2 - Source : Alternative Économique « La responsabilité sociale des entreprises française »

3 - Source : <http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets/stop-au-gaspillage-alimentaire/a-savoir>

4 - Source : <http://www.actioncontrelafaim.org/fr/nos-combats/nous-connaître/nos-valeurs/notre-combat>

5 - CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Sa légitimité sur la question du logement, lui permet également d'agir sur les notions de qualité et d'insalubrité des logements, pendants de la santé des individus et des salariés.

Des pistes pour agir !

S'il est vrai que ce qui relève de la santé s'inscrit principalement dans les missions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), cela ne signifie pas pour autant que le CE n'y a pas de rôle à jouer. Au contraire, et il est d'autant plus important qu'il travaille sur cette question en étroite collaboration avec les autres acteurs de la santé : CHSCT, médecin du travail, etc. En effet, le CE agit en faveur du bien être des salariés et prend tout son sens sur la question des conditions de travail.

Le CE a un droit d'avis et de contrôle sur la marche générale de l'entreprise. Il est notamment consulté sur la question des emplois, des mutations technologiques, des conditions de travail, sur le rapport du médecin du travail... Ces missions impliquent que le CE ait accès à un certain nombre d'informations et de données. Cela lui donne la capacité d'interroger l'entreprise sur ses pratiques environnementales, dans un esprit d'échange.

Le CE est également tout à fait en mesure de sensibiliser les salariés sur l'impact de leurs propres actes quotidiens. Il peut pour cela se rapprocher d'associations qui peuvent être en mesure de mettre en place un atelier de sensibilisation, de leur fournir des supports d'information, etc. Les pauses déjeuner peuvent très bien se prêter à ces temps de sensibilisation. En Poitou-Charentes, Le Graine, association d'éducation à l'environnement, peut mener des journées de sensibilisation sur ce sujet.

Au-delà de l'information et de la sensibilisation, le CE est légitime pour mettre en place des actions concrètes comme l'organisation d'un covoiturage pour les salariés. Ce type d'action permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en développant la cohésion entre les salariés.

Mettre en place du covoiturage

Étape 1 : se faire rencontrer les personnes intéressées. Les CE peuvent convier les salariés de l'entreprise à une réunion d'information pour sensibiliser et connaître les personnes intéressées.

Étape 2 : faire une répartition par secteur géographique des personnes intéressées.

Étape 3 : mettre les personnes intéressées en relation et prêter attention aux freins à une mise en place effective du covoiturage (horaires de travail...)

6 - CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

7 - CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail



Le CREDES, Inter-CE du réseau CEZAM, fédère plus de 500 comités d'entreprise, COS, CAS et amicales soit plus de 54 000 salariés.

Il a pour objectif d'aider et d'accompagner les représentants du personnel, élus de salariés aussi bien sur leurs attributions économiques que celles liées aux activités sociales et culturelles de leurs salariés. Pour répondre à ses objectifs, le CREDES développe notamment de véritables partenariats avec des collectivités publiques, associations et organismes spécialisés.

Étape 4 : travailler sur des solutions pour lever les freins. Par exemple, se rapprocher de l'employeur pour étudier la possibilité d'aménager des horaires communs pour les salariés désirant covoiturer ensemble.

Le CE peut également solliciter les salariés des entreprises voisines pour s'associer dans ce projet.

Le comité d'entreprise a également les moyens de faire le lien avec son territoire. Ses relations avec les syndicats lui permettent d'avoir un interface régulier avec les structures paritaires telles que la CPAM⁶ et la CARSAT⁷. Ces dernières sont des acteurs de poids en termes de santé au travail et se préoccupent des enjeux sanitaires de demain. Leur découpage territorial leur permet de se projeter sur des territoires de proximité.

Mais ces structures ne sont pas les seules dont le CE peut se rapprocher. Le territoire est maillé par un ensemble de structures et de réseaux locaux, acteurs dans les dynamiques « santé et environnement ». Le CE peut tout à fait s'y associer et participer à des projets territoriaux.

Pour en savoir plus, découvrez début 2015 le « Guide du CE citoyen », Cezam Publications.



La qualité de l'air et ma santé ?

Le projet s'inscrit dans la fiche 4.2 (Air intérieur) du PRSE 2011/204 du Poitou-Charentes piloté par la DREAL¹ et l'ARS² Poitou-Charentes.

Par Amandine GUYON, IREPS Poitou-Charentes

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 2011/2014, l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) a piloté l'action intitulée « La qualité de l'air et ma santé ? Communiquer et sensibiliser les enfants et les parents sur les problèmes de santé liés à la pollution intérieure » au côté des partenaires locaux³, les objectifs sont de :

- ▶ Développer une action de sensibilisation, animation auprès des élèves de 8 à 12 ans à la pollution de l'air intérieur.
- ▶ Encourager la sensibilisation et la prévention dans les écoles en ce qui concerne les questions d'environnement intérieur.
- ▶ Informer les parents/enseignants sur les outils existants pour réduire les risques de pollution intérieure.

L'objectif du projet pour 2013/2014 est de développer cette sensibilisation auprès d'un public plus large. L'idée principale réside dans la construction d'outils communs permettant aux acteurs d'intervenir au sein de leurs structures (collectivités locales et établissements scolaires) et au domicile.

En effet, depuis de nombreuses années les études menées par les acteurs du champ Santé-Environnement ont révélé que les milieux intérieurs peuvent avoir de fortes incidences sur notre santé, notamment chez les enfants. Aussi, il est nécessaire que la qualité de l'air soit prise en compte dans l'aménagement de la classe, le choix du matériel scolaire et l'entretien des locaux et d'adopter les gestes appropriés comme l'aération quotidienne.

1 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

2 - ARS : Agence Régionale de la Santé

3 - ATMO, l'Agence Régionale de Santé du Poitou Charentes, La Beta pi, La Mutualité Française Poitou Charentes, L'IREPS, Les Petits débrouillards, le Rectorat, l'IFREE, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Direction de la Santé Publique, de l'Hygiène et de l'Environnement de La Rochelle, le Service Santé Publique de la ville de Châtellerauld, la Ville d'Angoulême, le Syndicat mixte du Pays Mellois.



Réalisé par la Bêta Pi



Présentation synthétique des réalisations

* Les interventions dans les écoles

Une action régionale de sensibilisation et d'animation qui se déroule auprès d'élèves de cycle 2 et 3.

Le projet comporte deux séances avec :

- l'approche d'éducation populaire liée à la culture scientifique avec l'association Les Petits Débrouillards Poitou-Charentes, et l'association la Bêta-Pi en Deux-Sèvres,
- l'approche d'éducation pour la santé environnement avec la Mutualité Française Poitou-Charentes, et l'IREPS qui proposent des ateliers pédagogiques afin de sensibiliser les enfants à la qualité de l'air intérieur.

La 1^{ère} séance consiste à observer, à questionner, à expérimenter et argumenter comme une démarche d'investigation sur l'élément AIR.

La 2^e séance se déroule autour de la mallette pédagogique « Justin peu d'air ». Elle permet de faire prendre conscience de l'importance de la qualité de l'air intérieur sur la santé à partir de connaissances de l'environnement, des sources de pollution, afin de faire des choix en termes d'aménagement pour les parents et d'activités à l'intérieur pour les enfants.

* Le guide « La qualité de l'air et ma santé »

Pour toucher davantage d'élèves, les partenaires ont édité le Guide « La qualité de l'air et ma santé » à destination des enseignants de cycle 2 et 3. Disponible sur le site internet de l'IREPS, ce guide souhaite donner des pistes aux enseignants pour contribuer à sensibiliser les enfants à la promotion de la santé et aux risques liés à la pollution de l'environnement.

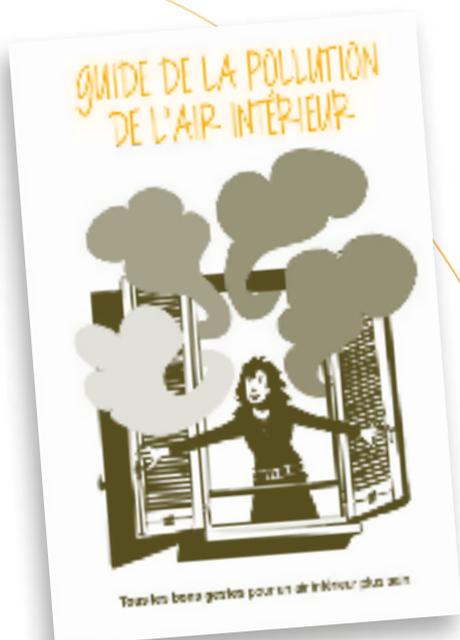
Tout en aidant les enfants à découvrir les différents polluants de l'air, ce livret donne des moyens d'agir pour réduire leurs impacts sur la santé et l'environnement, tant scolaire que familial.

* Le concours d'affiches

Afin de valoriser le guide, il a été pensé un concours d'affiches « Changez d'air ! ».

L'objectif du concours est de sensibiliser les établissements scolaires à la qualité de l'air intérieur.

Le thème « Changez d'air ! » invite les enfants à illustrer graphiquement leur représentation de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé. Le meilleur projet sera publié sous forme d'affiche et distribué dans toutes les écoles primaires de la région Poitou-Charentes. L'ensemble des réalisations seront consultables sur le site de la Mutualité Français Poitou-Charentes.



* Les fiches techniques

En parallèle, ces mêmes acteurs ont réalisé des fiches techniques en direction des élus, des directeurs d'écoles, de crèches et de centres de loisirs, de leurs agents ainsi que des parents d'élèves. Ces fiches permettront la prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les projets de construction et d'aménagement des Établissements Recevant du Public (ERP), mais aussi pour l'intérieur des habitations.

Afin de faire une large promotion des outils réalisés, le guide pédagogique et les fiches seront diffusés aux inspecteurs et conseillers d'éducation pédagogiques de chaque département, mais aussi dans le cadre de la formation continue des enseignants proposés par l'Ifrée. Ils ont été présentés dans le cadre de forums régionaux ou de salons sur le thème de la santé environnement. Ces outils vont aussi être diffusés via YouTube.

Pour plus de renseignements :
www.educationsante-pch.org

Le 2^e Plan Régional Santé Environnement en Poitou-Charentes

Les plus grandes pertes d'espérance de vie en bonne santé sont liées aux déterminants de santé, à des facteurs de risques sociaux, économiques, nutritionnels, comportementaux et bien entendu environnementaux. Le poids respectif de ces différents déterminants n'est pas connu avec précision, mais il semble que la plupart des maladies résultent d'une conjonction de plusieurs facteurs.

Dans ce contexte, depuis plusieurs décennies, les instances internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommandent une approche globale de la santé intégrant ses déterminants, notamment environnementaux, ainsi que la prise en compte du développement durable à tous les échelons territoriaux des politiques publiques. Au niveau national, depuis 2004, deux plans nationaux santé-environnement se sont succédés et un troisième vient d'être publié.

Par Marie-Laure GUILLEMOT, Jacques PERNEY, ARS Poitou-Charentes et Christine BERTHOMÉ, DREAL

Selon la définition de l'OMS, « la santé environnementale (environmental health) comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

Cette définition est ambitieuse et oblige à prendre en compte les multiples déterminants de notre santé : sociaux comme environnementaux. Un des enjeux de prévention de la santé est d'influer sur les autres politiques sectorielles, en particulier celle de l'environnement pour réduire les inégalités de santé, c'est pourquoi un travail partenarial est nécessaire. Ainsi, l'amélioration de l'état de santé passe certes par les soins, mais également par la prévention et le PRSE2 en est un des aspects.

Ce PRSE2 est une déclinaison du Plan National Santé Environnement voulu par la loi de santé publique du 9 août 2004, considérant que la part des atteintes à la santé imputables à des facteurs environnementaux constitue une des 5 préoccupations majeures en matière de santé publique et un thème écologique central.

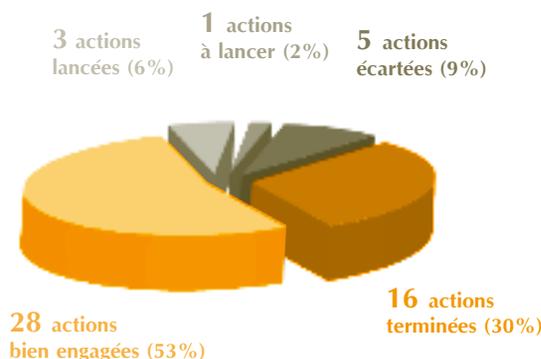
Le plan régional santé environnement adopté par le GRSE du 9 décembre 2010 a vocation à répondre aux préoccupations légitimes de la population et à satisfaire aux deux objectifs majeurs fixés au plan national :

- Lutter contre les inégalités environnementales,

Deux organismes publics d'Etat : l'agence régionale de santé et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement animent en binôme, le plan régional santé environnement afin de faciliter des initiatives régionales partenariales pour la prévention et la promotion de la santé-environnement.

- Réduire les expositions responsables de pathologies à fort impact sur la santé.

Le PRSE2 arrive à son terme à la fin de l'année 2014. Le graphe ci-dessous présente l'état d'avancement des 53 actions opérationnelles en janvier 2014 :



État d'avancement des actions opérationnelles

Une évaluation externe portant sur la dynamique du plan, les résultats obtenus et les perspectives est en cours. Au plan national, l'élaboration du PNSE3 a été lancée sur la base :

- ▶ des conclusions des rencontres nationales santé-environnement tenues à Lyon les 3 et 4 juin 2013 ;
- ▶ des évaluations des inspections générales des ministères chargés de l'environnement de la recherche et de la santé d'une part et d'autre part du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

Ce 3^e Plan national est aujourd'hui achevé et a été publié en novembre 2014. Il vise à répondre aux interrogations des français sur les conséquences sanitaires à court et moyen termes de l'exposition à certaines pollutions de leur environnement. Il témoigne d'une volonté de réduire autant que possible et de façon la plus efficace les impacts des facteurs environnementaux sur la santé afin de permettre à chacun de vivre dans un environnement favorable à la santé.

Ce plan comprend 107 actions qui s'articulent autour de 4 grandes catégories d'enjeux :

1 Des enjeux de santé posés par les pathologies en lien avec l'environnement

Certains facteurs environnementaux conduisent ou contribuent à la survenue de pathologies qui représentent des enjeux de santé de premier plan. Cette première catégorie d'actions vise à recenser ces pathologies, identifier les facteurs environnementaux qui pourraient leur être associés, mettre en place les actions de surveillance ou de connaissance de ces pathologies et à mettre en œuvre des mesures de prévention sur les facteurs environnementaux les plus spécifiques.

2 Des enjeux de connaissance des expositions et de leurs effets

Les pathologies sont parfois causées par des facteurs spécifiques, mais, le plus souvent, elles ont des causes multifactorielles. Les facteurs cités sont notamment les polluants de l'air, de l'eau, certains produits chimiques (pesticides...) et agents physiques (bruit...), etc. L'exposition cumulée (exposome) de la population à ces différents facteurs doit alors être appréhendée au travers d'indicateurs d'exposition globale et de programmes de biosurveillance. Il est nécessaire de construire de tels indicateurs sur le plan scientifique, d'assurer un niveau d'excellence sur la biosurveillance qui marque la réalité de l'imprégnation de la population et de prendre des mesures concrètes sur les facteurs rappelés ci-dessus.

3 Des enjeux pour la recherche en santé environnement

Des enjeux très importants de recherche restent à traiter en matière de santé-environnement, notamment pour améliorer les connaissances et guider l'action.

Si des sujets de recherche spécifiques et ciblés ont pu être prévus ou développés, des actions de recherche restent néanmoins indispensables et doivent être structurées.

4 Des enjeux pour les actions territoriales, l'information, la communication, et la formation

La thématique santé-environnement est au cœur des préoccupations des citoyens. Les citoyens et leurs territoires en sont aussi les premiers acteurs. Une stratégie d'action équilibrée doit donc reposer également sur une dynamique dans les territoires, en mobilisant des outils diversifiés et des catégories d'acteurs complémentaires.

En Poitou-Charentes, sur la base de ce document et de l'évaluation du PRSE2, les acteurs de la santé-environnementale seront associés largement à l'élaboration du PRSE3 Poitou-Charentes.

Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur des établissements d'accueil des enfants

Parce que la qualité de l'air dans certains établissements recevant du public (ERP) doit désormais être surveillée et parce qu'air extérieur et air intérieur sont indissociables, ATMO Poitou-Charentes a piloté une action du Plan régional santé environnement (PRSE2) visant à sensibiliser les gestionnaires d'ERP à la qualité de l'air dans leurs locaux. Cela s'est traduit par plusieurs opérations complémentaires menées entre 2013 et 2014, en collaboration avec l'ARS, le Rectorat, plusieurs collectivités territoriales et des associations d'éducation populaire et de promotion de la santé.

Par Christelle BELLANGER, ATMO Poitou-Charentes

La surveillance de la qualité de l'air respiré par les enfants dans leurs lieux d'accueil (écoles, crèches multi-accueil, centres de loisirs...) est désormais obligatoire en France. Pour accompagner cette réglementation et parce que la sensibilisation des propriétaires, exploitants et utilisateurs des bâtiments est un élément clef dans la bonne gestion de la qualité de l'air intérieur, ATMO Poitou-Charentes¹ cherche à sensibiliser sur ce sujet des publics variés : élus et agents municipaux, enseignants, personnel de PMI...

Après avoir diffusé au préalable un courrier d'information aux principaux propriétaires d'ERP, aux directions des services départementaux de l'éducation nationale et aux associations de parents d'élèves, ATMO Poitou-Charentes a organisé une dizaine de réunions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur, qui ont réuni près de 250 participants.

En parallèle, lors de l'édition 2013 de la Journée régionale de l'air, ATMO Poitou-Charentes a organisé une table ronde au cours de laquelle les Villes d'Angoulême et La Rochelle ont partagé leur retour d'expérience sur la gestion de la qualité de l'air dans leurs ERP. Principal constat : la problématique est complexe en raison des diverses origines de la pollution à l'intérieur des bâtiments (environnement proche, occupants-activités, construction...). Elle nécessite donc une réflexion globale en transversalité au sein de la collectivité (services technique, commande publique, hygiène et santé, Agenda 21...) mais aussi entre collectivités.

Avertissement : fin septembre 2014, le gouvernement a décidé de simplifier le dispositif de surveillance pour le rendre plus efficace et de reporter sa mise en applica-

tion au 1^{er} janvier 2018 pour les premiers établissements concernés. L'ensemble des textes qui permettent ce report et la simplification du dispositif actuel devraient être publiés dans les mois à venir. Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr/Nouveau-dispositif-d-amelioration.html

Il y a quelque chose dans l'air !

À La Rochelle, une pièce de théâtre intitulée « Il y a quelque chose dans l'air ! » a été créée avec la compagnie Le Théâtre sur Mesure. Ce spectacle, que la compagnie propose désormais à son répertoire, permet d'illustrer la problématique de la qualité de l'air intérieur avec légèreté, humour et pertinence. Trois thèmes y sont abordés : les sources de substances polluantes dans les bâtiments recevant du public, les effets des polluants sur la santé, les bons gestes pour limiter la pollution de l'air intérieur. La pièce a été jouée devant deux types de publics : décideurs (élus, responsables des services municipaux...) et utilisateurs des bâtiments (Atsem, personnel d'entretien...). Il a été pris garde de ne pas opposer ces publics, mais plutôt de responsabiliser chacun à son niveau. La pièce est apparue particulièrement bien adaptée pour le public des utilisateurs.



ATMO Poitou-Charentes, observatoire de l'air du Poitou-Charentes, a pour vocation d'apporter de la connaissance et de l'expertise sur la qualité de l'air, pour permettre à tous de prendre les meilleures décisions dans ce domaine. Cet organisme, agréé par le ministère de l'Écologie, s'adresse aux services de l'État, collectivités territoriales, entreprises, associations de protection de l'environnement, de consommateurs mais aussi aux professionnels de la santé et de l'éducation, aux scientifiques et aux particuliers.

1 - 12 rue Augustin Fresnel, ZI Périgny / La Rochelle
17184 PERIGNY CEDEX - tél 05 46 44 83 88
contact@atmopc.org - www.atmopc.org

Et ailleurs, retour d'expérience sur le Plan Régional Santé Environnement (PRSE) Aquitain

Par Anne TROQUART, GRAINE Aquitaine

GRAINE Aquitaine, association loi 1901, anime depuis plus de 20 ans le réseau régional d'éducation à l'environnement, en développant, par et pour sa centaine d'adhérents, des projets éducatifs, dispositifs pédagogiques, actions de formation et de mutualisation de la ressource en EEDD.

Le contexte du 2^e PRSE en Aquitaine (2009-2013) a amorcé une réflexion régionale, pluri-institutionnelle et largement encouragée par les trois animateurs du Plan en région Aquitaine (DREAL/ARS/Conseil Régional). Un Groupe Régional Santé Environnement constitue l'instance d'élaboration et de suivi du plan, ce qui a permis des propositions partagées par les différents acteurs en matière de santé-environnement¹.

Dans son axe 3 « information et communication », le PRSE prévoit de développer l'information santé et de favoriser le débat public. La promotion de la santé environnementale auprès de la population mais aussi des professionnels est un enjeu repéré par le groupe de travail « Action 22 », auquel participent GRAINE Aquitaine et l'IREPS Aquitaine. L'implication dans cette dynamique régionale de GRAINE et l'IREPS et, surtout, la collaboration, de ces deux réseaux éducatifs aux pratiques communes, était une évidence. Le réseau d'éducation à l'environnement et celui de la promotion de la santé se sont ainsi associés pour promouvoir, depuis 2009, le développement d'actions en lien avec la santé environnementale (voir encadré). Il s'agissait de repérer, rassembler des acteurs œuvrant dans ce champ et de travailler, avec eux, à une culture et des pratiques partagées.

En cette période de fin de PRSE2, le champ santé-environnement est encore en pleine émergence dans les esprits et dans les pratiques. Malgré un contexte favorable (sujets santé-environnement d'actualité, réelle « envie institutionnelle »), on tâtonne parfois pour élaborer les actions les plus pertinentes, en particulier dans le domaine de la formation. Mobiliser le/les public(s) s'avère difficile mais la réflexion éducative commune donne lieu à des actions innovantes, où la rencontre entre les

1 - www.graine-aquitaine.org (accès aux Matinées du jeudi)
www.prse-aquitaine.fr
<http://educationsante-aquitaine.fr> (blog développé par l'IREPS Aquitaine)

© GRAINE Aquitaine



Les Matinées du jeudi,
co-organisées par GRAINE et l'IREPS Aquitaine

deux secteurs a vraiment eu lieu. Le portail santé-environnement (1100 consultations mensuelles depuis le lancement) et les Matinées du jeudi du GRAINE Aquitaine (50 personnes à chaque conférence-débat, professionnels et grand public) semblent d'ailleurs avoir trouvé leur public. Ceci s'explique sans doute par la transversalité des sujets abordés et la vulgarisation que permettent ces moyens d'information. Gageons que le PNSE3 et sa déclinaison régionale, maintiendront cette dynamique d'actions et l'interaction entre les secteurs santé et environnement.

2009

- ▶ Rencontres et échanges entre les acteurs santé et/ou environnement
- ▶ Échanges d'expériences autour de l'alimentation et de la mobilité/activité physique
- ▶ Sondage sur les besoins de ces acteurs en matière de formation
- ▶ Formation « Santé-environnement, formons-nous ! »
- ▶ Création du portail régional santé-environnement
- ▶ Les Matinées du jeudi, cycle de 4 conférences-débats tout au long de l'année 2014.
 - La question du risque dans la démarche éducative
 - L'usage des données scientifiques dans la démarche éducative
 - Agir auprès des enfants : enjeux et limites
 - L'approche positive dans la démarche éducative
- ▶ Accès aux conférences passées :

2014

<http://aquitaine-santeenvironnement.org>



Le portail santé-environnement permet de mieux connaître les acteurs œuvrant dans les champs de la santé et/ou de l'environnement et les actions menées dans la région. Il publie, chaque semaine depuis septembre 2013, articles, interviews et vidéos à travers les rubriques suivantes : air intérieur/habitat, air extérieur/transport, eau, expositions sonores et portraits. Les internautes peuvent consulter l'annuaire des acteurs répertoriés, proposer un sujet ou encore s'abonner à l'alerte qui les informe de chaque publication.

Rendez-vous sur www.santeenvironnement-aquitaine.fr

Une campagne de sensibilisation multi-partenariale et innovante

Depuis 2010, une campagne de sensibilisation scolaire a permis à plus de 900 élèves de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de travailler sur la thématique émergente de la santé environnementale. L'objectif était de les sensibiliser particulièrement aux liens entre la santé humaine et l'état des écosystèmes d'eau douce afin qu'ils participent activement à la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Par Claire PIERRARD, GRAINE PACA¹

Cette campagne de sensibilisation scolaire, initiée par le GRAINE PACA dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement PACA a été financée, en partie, par l'Agence Régionale de Santé et l'Agence de l'eau. Le GRAINE PACA a assuré la coordination générale du projet et a sollicité ses associations adhérentes compétentes² sur la thématique pour construire et animer les interventions scolaires.

La première année était expérimentale, les interventions ont touché des niveaux scolaires très larges, du CP à la Terminale. La trame générale commune a été co-construite par les structures animatrices, le contenu pédagogique et le choix des outils ont été laissés à l'initiative des structures.

Au terme de cette année, le travail d'évaluation et le bilan nous ont permis de mutualiser les outils et les séquences les plus efficaces mais également de sélectionner une tranche d'âge plus restreinte et plus réceptive pour l'année suivante.

Ainsi, durant l'année scolaire 2012/2013, ce sont dix-huit nouvelles classes, réparties de la 5^e à la Terminale, qui ont pu bénéficier de ce dispositif « eau et santé ».

Un programme dans la durée et une mutualisation dans l'établissement scolaire

Durant quatre séances d'une demi-journée, les élèves ont acquis une meilleure compréhension des notions et des enjeux.

1 - PACA : Provence Alpes Côtes d'Azur

2 - Cinq adhérents travaillent sur ce projet : Méditerranée 2000 (06), Maison Régionale de l'Eau (83 et 84), Gap Sciences Animation (05), CPIE 04, Atelier Méditerranéen de l'Environnement (13).



Les deux premières séances ont présenté :

- ▶ les besoins de l'homme en eau pour être en bonne santé (boisson, alimentation, hygiène, loisirs...) et les milieux sollicités pour répondre à ces besoins (eaux souterraines, eaux superficielles, eaux transférées) ;
- ▶ les pollutions les plus fréquentes rencontrées dans les milieux aquatiques (pesticides, métaux lourds, médicaments...) et leurs incidences sur la santé.

La troisième séance a porté sur les solutions, les mesures individuelles et collectives à mettre en œuvre pour préserver les ressources aquatiques et par conséquent la santé humaine.

La dernière séance était un temps de travail pour une restitution à un public plus large (une autre classe de l'établissement, les parents, le grand public... par l'intermédiaire d'émissions de radio, d'expositions, de stands...). L'intervenant a aidé les élèves et l'enseignant à concevoir leurs outils de restitution.

le "bar à eaux", un atelier de sensibilisation efficace à tout âge



Des difficultés qui font progresser

Lors de la campagne expérimentale, la première difficulté a été, pour nos intervenants environnement, d'aborder cet « aspect santé » qui n'est pas leur cœur de métier. Évoquer des risques sanitaires, des pathologies n'entre pas dans leurs compétences directes. Ils se sont trouvés parfois confrontés à des enfants inquiets ou anxieux à l'évocation de tel ou tel impact sur la santé.

Les intervenants ont ainsi souhaité se rapprocher des acteurs de l'éducation à la santé pour des échanges méthodologiques (notamment concernant leur approche positive de la santé).

Ainsi, un rapprochement important avec le CRES PACA (Comité Régional d'Éducation pour la Santé) s'est mis en œuvre : plusieurs journées d'échanges et des cycles de formation ont été co-construits par le GRAINE et le CRES, à l'attention des éducateurs des deux secteurs.

Une autre difficulté à laquelle furent confrontés nos intervenants est le manque d'outils pédagogiques « eau et santé ». Les structures ont dû adapter des outils existants et en créer de nouveaux. Suite aux échanges entre structures, certains outils jugés « efficaces » pour ce public-cible (collège/lycée) ont été mutualisés et utilisés par tous (par exemple les ateliers « bars à eaux », les maquettes, les expériences). La co-conception d'outils pédagogiques « environnement et santé » (ou l'adaptation d'outils existants) est aussi un axe de réflexion partagé avec le CRES PACA.

Ces campagnes sont enrichissantes. Elles ont tout d'abord permis – et c'était l'objectif principal visé – de faire prendre conscience à ces élèves des liens étroits entre environnement et santé et leur rôle dans la préservation de la ressource en eau, mais elles ont eu aussi des effets induits non négligeables : rapprochement fort avec le secteur de l'éducation à la santé, mutualisation d'outils, intérêt de la part des structures d'EEDD pour cette thématique.

Article extrait du Dossier N°8 du GRAINE Rhône-Alpes :

« Santé et Eau, quelles pédagogies pour l'homme et son environnement ? »

Téléchargeable : www.graine-rhone-alpes.org/DOC/Dossiers/dossier8.pdf

La santé environnement et la petite enfance

La Mutualité Française Charente-Maritime et la Mutualité Française Deux-Sèvres œuvrent pour la santé environnementale dans ses services « Petite enfance ».

La santé environnementale alerte, interpelle, ou indiffère. Savoir en quoi cela consiste, savoir pourquoi agir, comment le faire en fonction du contexte et (re)connaître le sens de certaines de nos actions...

Par Stéphanie ALBERT, Mutualité Française 17 et 79

La Petite enfance en Mutualité

Lorsque la Mutualité Française Charente-Maritime (MFCM) a été sollicitée par des organismes sociaux pour co-piloter le projet de création d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), elle s'est positionnée pour œuvrer dans un nouveau champ d'activités qu'est la Petite Enfance.

Pour mener à bien ses missions en faveur de la petite enfance, la MFCM s'appuie sur un réseau national « Générations Mutualistes ». Ce réseau et ses adhérents s'engagent depuis une vingtaine d'année en faveur de l'enfant « citoyen de demain » en le plaçant au cœur de leurs préoccupations pour qu'il s'épanouisse et développe toutes ses potentialités.

La conviction majeure qui les anime est qu'un engagement précoce auprès de l'enfant et de sa famille contribue à une meilleure égalité des chances.

La MFCM a souhaité que ce projet porte les valeurs qui lui sont propres :

Solidarité, non-discrimination et accessibilité pour tous : accueil d'enfants en situation de handicap, familles bénéficiaires des minima sociaux...

Soutien à la parentalité et plus généralement la place aux familles dans les structures petite enfance

Prévention et l'éducation à la santé au cœur des structures petite enfance

Inscription des structures dans un tissu local de **partenaires** (collectivités, associations, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Conseils Généraux...

Non lucrativité des établissements et services mutualistes

LA MFCM a sensibilisé ses partenaires aux axes impulsés par la Fédération Nationale de la Mutualité Française et qui lui paraissent importants de décliner dans ses métiers :

- ▶ Démarche qualité
- ▶ Santé Environnementale

Afin de répondre à ce deuxième point, la MFCM a certes participé à des colloques, formations...mais elle a rapidement souhaité se faire accompagner dans l'élaboration du projet.

En effet, à l'heure des constructions de Bâtiments Basse Consommation (BBC), au moment où les EAJE proposent autant que possible une production des repas sur site avec l'achat de produits raisonnés, (biologiques, locaux...). Comment faire qu'une rénovation de maison à étages sur La Rochelle sans possibilité de cuisiner sur place fasse référence dans son projet d'établissement à la Santé Environnementale ?

L'association Écolo Crèche® a répondu à ce questionnement.

Afin de permettre à la MFCM d'engager un partenariat avec l'association Écolo Crèche®, une convention de financement a été signée entre la CAF 17, la MFCM et L'association Écolo Crèche®. Le Conseil Régional Poitou-Charentes via son dispositif FREE (Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes) a apporté une subvention à hauteur de 70% du montant global de l'accompagnement proposé par l'association Écolo Crèche®.

L'association Écolo Crèche® : la réponse au contexte

Écolo Crèche® est une association qui soutient une démarche pionnière, imaginée au milieu des années 2000 par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de l'environnement et de la petite enfance.

Sa fondatrice Claire Escriva est écotoxicologue de formation et a travaillé dans l'industrie chimique avant de mettre ses connaissances de l'impact des polluants sur les écosystèmes au service du public. Jeune maman, elle crée à Marseille en 1998 une association pour mettre les sens des enfants en crèche au contact de la nature. Les crèches n'ont pas tardé à lui demander des conseils sur le choix des matériaux, des aliments ou des activités qu'elles mettaient en œuvre. Et c'est ainsi que le concept Écolo Crèche® est né.



Quelques exemples de collaboration

Concrètement, il est question de permettre que les gestionnaires et les équipes au sein d'un EAJE fassent des choix avisés tant du point de vue structurel que fonctionnel. Tout ne peut pas être réfléchi en amont, tout ne peut pas être parfait. Ce qui prévaut, c'est la manière dont les choix les plus pertinents, pour la santé, du point de vue économique et pour la planète, sont effectués ou en perspective.

Il va de soi que dans le contexte de l'EAJE de La Rochelle, nommé entre temps « La Maisonnée de Jéricho », une approche comme celle-ci a permis de favoriser une réelle réflexion et amener à ce que tous les acteurs du projet soit sensibiliser à la santé environnementale en envisageant « ses possibles ».

Écolo Crèche® compte parmi ses intervenants « A4 Archi » qui a travaillé avec l'architecte en charge de la rénovation de « La Maisonnée de Jéricho » et La Caisse d'Allocations Familiales propriétaire de l'immeuble. Les choix des peintures, des revêtements de sols, d'agencements de l'extérieur...ont fait partie des échanges lors des rencontres.

Il a été question aussi de choisir les fournisseurs en fonction de leurs produits et de leurs composantes. Par exemple, la MFCM a découvert le travail d'un Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT), WIKICAT à Aiffres dans les Deux-Sèvres. L'ESAT fabrique depuis 1986 du mobilier et jeux pour crèches et maternelles. Ils agissent de l'extraction à la production des matières premières (producteurs locaux, matières fournies avec des garanties de labels, réduction du nombre de matériaux pour la gestion du tri...). Jusqu'à la réduction de la quantité de produits nocifs (solvants, peintures...) en passant par le conditionne-

ment, la distribution, le recyclage des produits. Ce sont des axes d'améliorations.

Les produits d'hygiène pour les enfants ont été choisis dans la gamme Natessance¹ du groupe Léa Nature de Périgny (Charente-Maritime).

A contrario, l'aménagement du jardin de la structure a démontré certaines limites : plusieurs fournisseurs ont été contactés par la MFCM et lors du choix de l'aménagement des sols souples, la question du coût s'est posée. Le choix ne s'est pas porté sur le plus respectueux de l'environnement bien qu'engagé vers une amélioration des produits proposés.

Écolo Crèche®, c'est aussi cela : prendre en compte tous les paramètres et savoir que si certains ne mènent pas au choix les plus avisés, il est malgré tout possible de permettre que quelques gestes soient projetés. C'est par exemple le cas de la future installation d'un jardin pédagogique au sein de La Maisonnée de Jéricho.

Une démarche partagée, un engagement inscrit

La Maisonnée de Jéricho qui a ouvert ses portes le 1^{er} Septembre compte sept professionnels de la petite enfance et pourra accueillir vingt enfants âgés de deux mois à six ans.

Permettre que le projet d'établissement favorise une prise en compte des aspects environnementaux dans une optique de prévention, promotion santé est une volonté de la MFCM. L'équipe l'a d'ores et déjà intégré. Ces actions, ces fonctionnements ont vocation à se développer auprès de tous les usagers, que ce soit au cours de formation pour l'équipe, dans les gestes du quotidien auprès des enfants, que sur des temps forts en direction des parents.

Pour aller plus loin et afin d'inscrire son engagement, la MFCM a souhaité postuler pour la labellisation Écolo Crèche®.

Le label répond aux critères du référentiel de norme Écolo Crèche®².

Il s'agit d'un gage d'engagement de progrès continu qui valorise les efforts de l'équipe et permet au public de reconnaître les EAJE engagés dans une démarche d'éco-responsabilité globale. Il est renouvelable tous les trois ans. La labellisation n'est cependant pas une finalité. L'objectif premier est bien de pérenniser les nouveaux gestes dans un principe d'amélioration continue et durable.

Le 25 Septembre 2014, le comité de labellisation de l'association Ecolo Crèche® s'est réuni et à attribuer le label Ecolo Crèche® à la Maisonnée de Jéricho pour une durée de trois ans. A l'issue de cette période, un nouvel audit aura pour fonction de mesurer les objectifs posés et d'analyser les illustrations qui en découlent.

Perspectives

Un nouveau projet de création d'EAJE, porté par la Mutualité Française Deux-Sèvres (MFDS), est en construction à Niort. D'ores et déjà, une convention de partenariat a été signée entre l'association Ecolo Crèche® et la MFDS co-financée par le dispositif FREE.



1 - Natessance® est une marque qui propose des produits de soins et d'hygiène naturels et certifiés bio, sécuritaires et accessibles pour toute la famille. Source : Léa Nature

2 - Le référentiel Ecolo Crèche® a été créé en partenariat avec un comité national d'experts parmi lesquels des représentants de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), la Fédération des Educateurs de Jeunes Enfants, l'ACEPPE (l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), la Fondation Nicolas Hulot, la FNAPPE (Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance), ainsi que des représentants de crèches, groupes de crèche ou collectivités territoriales. Tous sont issus des domaines du développement durable, de la petite enfance et du milieu social (Source : Ecolo Crèche®).

École 21® :

Agir au cœur de la promotion de la santé et du développement durable

École 21® est un dispositif innovant créé dans le cadre du programme transfrontalier Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen. Il est une initiative du projet *Génération en santé*¹ (2008-2013), réunissant près d'une dizaine d'opérateurs français et belges. École 21® a été mis en œuvre, en France par les instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), en Belgique par les provinces. Il a reçu l'aval de l'Éducation Nationale, des Agences Régionales de Santé des conseils régionaux en France et des pouvoirs organisateurs² en Belgique.

Par Philippe LORENZO³ et Doris-Rose KANGNE⁴,
IREPS Picardie

Le dispositif se poursuit aujourd'hui dans le territoire transfrontalier de la Thiérache (Thiérache santé prévention, Interreg IV) et en Picardie dans le cadre d'une action multipartenaire sur la nutrition dans trois territoires. École 21® a été évalué par l'Institut National de la Prévention et l'éducation pour la Santé (INPES).

Dès sa conception, École 21® a intégré les valeurs de l'Éducation Pour la Santé (EPS), de la promotion de la santé (PS) et de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. Partagées par les deux approches, se trouvent par exemple la volonté de co-construire les programmes d'actions avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative, l'expression et le renforcement du pouvoir d'agir.

Le dispositif a été implanté dans vingt-et-une écoles de France et de Belgique, dix-neuf ont mené le programme jusqu'à son terme. L'idée était que les actions mises en place répondent à la fois et en même temps au deux registres de l'EPS-PS et de l'EEDD au sein des établissements scolaires.

Plusieurs facteurs facilitant ou entravant la mise en place du programme ont été rencontrés.

.....

Le fait qu'École 21® ne soit pas un référentiel à suivre mais un cheminement à co-construire a permis aux établissements de s'y glisser avec facilité et d'y capitaliser le travail et les actions antérieurs, École 21® venant en quelque sorte leur donner du sens.

1 - Génération en santé, programme franco-wallon d'observation et de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie (2008-2012), est un programme transfrontalier franco-belge intégrant les observatoires régionaux de la santé, les instances régionales d'éducation et de promotion de la santé pour la France, les provinces pour la Belgique. Il comportait 4 axes : Données, Juniors, Seniors et plateforme transfrontalière de service en promotion de la santé.

2 - En Belgique, les établissements scolaires sont gérés par des pouvoirs organisateurs. Les pouvoirs organisateurs officiels sont : la Fédération Wallonie-Bruxelles ; les provinces ; les villes ; les communes ; la COCOF - Commission Communautaire française. Les pouvoirs organisateurs libres sont des associations confessionnelles ou non confessionnelles. Certains pouvoirs organisateurs n'organisent qu'une école, d'autres en organisent plusieurs, jusqu'à plusieurs dizaines. La Fédération Wallonie-Bruxelles en organise plusieurs centaines.

3 - Philippe Lorenzo, Directeur général IREPS Picardie

4 - Doris-Rose Kangne, Chargée de projets IREPS Picardie
- Coordinatrice Ecole 21®

Au titre des obstacles, on notera la méconnaissance à la fois de la promotion de la santé et du développement durable ; réduit aux soins pour la première, et au tri sélectif pour le second. L'absence de financement pour les actions menées en établissement a été aussi un frein. Enfin, le turn-over des professionnels des établissements peut être un vrai danger et a mis à mal le programme dans certains cas.

Les facteurs facilitant se marquent par le volontariat des chefs d'établissement et la mise en place d'une démarche de projet (personne référente, équipe projet, diagnostics, objectifs, plan d'action...). L'accompagnement par les équipes de promotion de la santé, agissantes comme tiers extérieur, a été d'un indéniable soutien aux établissements et aux équipes projets. Leur fonction d'ingénierie de projet, de recherche et de mise à disposition de ressources, de rappeler les échéances, a permis au projet de s'implanter dans de bonnes conditions. Le fait qu'École 21® ne soit pas un référentiel à suivre mais un cheminement à co-construire a permis aux établissements de s'y glisser avec facilité et d'y capitaliser le travail et les actions antérieurs, École 21® venant en quelque sorte leur donner du sens.



École 21® est un programme prometteur en EPS-PS et EEDD dans la mesure où il facilite les partenariats multiples au sein de l'école elle-même.

La nutrition, la communication non-violente, le renforcement des compétences psycho-sociales ont été les thèmes porteurs et partagés par la majorité des École 21®. Issus des diagnostics, ils répondaient aux préoccupations locales en adéquation avec les politiques publiques menées par ailleurs. Au titre des réalisations, on pourra noter la création de jardins pédagogiques, la gestion des déchets, l'activation de circuits courts pour les achats des écoles, la création de foyers pour les élèves voire d'espaces de rencontre pour les parents d'élèves. La réalisation de deux journées d'échange entre les École 21®, dont l'une a rassemblé 450 élèves, a été un réel avantage du programme en ce qu'il a permis, si ce n'est la mise en réseau des établissements, du moins des échanges sur leurs pratiques.

Au-delà de l'éducatif, École 21® s'ancre aussi dans les disciplines pédagogiques autour des enjeux du socle de compétences et de connaissances et dans l'aménagement des locaux et des abords immédiats des établissements.

Le déploiement d'École 21® doit mobiliser un partenariat plus large que dans la phase d'expérimentation. Limité à la promotion de la santé, son ouverture vers l'EEDD doit être plus évidente et un partenariat entre les IREPS et les structures du développement durable doit être concret.

École 21® est un programme prometteur en EPS-PS et EEDD dans la mesure où il facilite les partenariats multiples au sein de l'école elle-même. Il reste cependant fragilisé par le fonctionnement même de l'institution scolaire, tout changement dans le personnel peut porter atteinte au bon déroulement du programme voire l'arrêter⁵. Son déploiement doit reposer sur la recherche de personnes relais, tant dans l'établissement que dans son environnement, que dans le milieu associatif partenaire.



5 - Pour l'anecdote, une école belge s'est retirée du programme suite à un changement de direction : la nouvelle équipe ne voulant pas travailler dans le cadre de l'Europe néo-libérale.

Pour un jardin sans pesticides et une alimentation saine

La Mutualité française Île-de-France et le GRAINE Île-de-France travaillent en partenariat depuis plus de deux ans à concevoir des ateliers pédagogiques ayant pour objectif de sensibiliser les jardiniers amateurs aux techniques alternatives aux pesticides : une incitation à les rendre acteurs à la fois de la préservation de l'environnement et de leur santé.

Par Laure Thiphaigne LEGRAIN et Floriane DESILLE,
Mutualité Île de France et GRAINE Île de France

« Depuis quelques années, la problématique de l'impact des pesticides sur la santé est en train d'émerger », souligne une chef de projet à la Mutualité française Île-de-France. Très utilisés dans notre région, ces polluants (herbicides, fongicides, insecticides...) sont notamment suspectés de jouer un rôle dans l'apparition des cancers, de certaines maladies neurodégénératives et des troubles de la reproduction et du développement.

« En Île-de-France, en plus des exploitations agricoles, il y a aussi de nombreux franciliens qui possèdent un jardin, qui se regroupent dans des jardins partagés ou qui jardinent tout simplement sur leur balcon. Et l'on sait que les particuliers ont souvent la main plus lourde que les agriculteurs en matière de pesticides. En termes de prévention, nous avons donc souhaité agir à ce niveau-là, en les sensibilisant aux bonnes pratiques du jardinage écologique. »

Pour ce faire, la Mutualité Française Île-de-France s'est rapprochée du GRAINE Île-de-France, un réseau associatif d'éducation à l'environnement et au déve-

loppement durable qui regroupe plus d'une centaine d'acteurs (associations, collectivités, entreprises, particuliers) sur le territoire. Des contacts ont été pris et le partenariat a vu le jour en 2013 avec l'organisation de deux ateliers pédagogiques.

On y aborde les représentations du jardin, les alternatives existantes comme le compost, le paillage, les associations de plantes mais aussi les questions de nutrition, d'activité physique, d'étiquetage des produits...

Cette démarche, renouvelée en 2014 avec cinq ateliers pédagogiques, permet d'aborder la qualité de l'alimentation dans sa globalité, de la culture de l'aliment à la consommation et l'équilibre alimentaire. Chaque atelier, animé par une structure membre du GRAINE Île-de-France, réunit une quinzaine de personnes : mutualistes, sympathisants des deux réseaux et aussi des groupes issus de Centres Sociaux ou de Maisons de la Jeunesse Chrétienne. On y aborde les représentations du jardin, les alternatives existantes comme le compost, le paillage, les associations de plantes mais aussi les questions de nutrition, d'activité physique, d'étiquetage des produits... À travers ces ateliers, il s'agit également pour les participants de devenir des acteurs éclairés de la préservation de l'environnement et aussi de leur santé.



Moins de pollution = Plus de santé

Une démarche de promotion de la santé environnementale par et pour les jeunes en insertion

Dans un contexte où les maladies chroniques augmentent et où les causes de mortalité précoces évitables sont directement liées à la qualité de notre environnement de vie, les préoccupations de la population concernant notre environnement quotidien vont croissantes. Les politiques de santé publique se sont emparées de la question et en Rhône-Alpes, deux plans régionaux sur la santé et l'environnement se sont succédés (PRSE I 2006 – 2010 et PRSE II 2011 – 2014).

Par Amélie FARAUT,
Mutualité française Rhône Alpes

La Mutualité française Rhône-Alpes (MfRA), en tant qu'acteur de santé publique, s'est saisie de cette thématique émergente et développe depuis trois ans des actions de sensibilisation à destination de différents publics.

Historiquement la MfRA travaille avec les jeunes en insertion sur l'accès aux droits et aux soins et sur de nombreuses autres thématiques de santé : alimentation, addiction, sexualité... Un partenariat noué depuis 2005 avec l'Union Régionale des Missions Locales (URML), l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHA) et la MfRA vise à promouvoir la santé des jeunes en insertion.

C'est donc tout naturellement que nous avons fait le choix de proposer des actions de sensibilisation à la santé environnementale vers ce public. De plus, une enquête¹ publiée par le programme des Nations Unies pour l'Environnement et réalisée auprès de

8 000 jeunes adultes de 22 pays différents montre que les jeunes veulent être moteurs du changement. Ils souhaitent être mieux informés sur ce qu'ils peuvent faire pour changer les choses. Et l'étude conclut sur la nécessité de mobiliser l'école et la formation professionnelle en faisant un travail de sensibilisation globale autour du développement de capacité pour les modes de vie durable.

Un groupe de travail régional s'est constitué, identifiant les thèmes, les objectifs, la problématique, et mettant en place une évaluation du projet. La thématique de la santé environnementale étant émergente et peu connue du grand public, le choix a été fait de travailler les représentations des jeunes par rapport à ces sujets. Une revue de la littérature a mis en évidence l'absence d'outils ayant une approche globale de la santé environnementale destinée à ce public cible. Afin de répondre au mieux à ces problématiques, il a été décidé de créer avec et pour les jeunes, un « photo-expression » comportant cinq thématiques : environnement intérieur, produits d'hygiène et cosmétiques, environnement extérieur, ondes électromagnétiques et alimentation.

C'est ainsi qu'une quarantaine de jeunes, issus de cinq missions locales de la région, a été sensibilisée à la santé environnementale. Chacun des cinq groupes a ensuite travaillé sur une des thématiques



1 - Enquête Mondiale sur les modes de vie durables menée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement. Ces résultats sont publiés dans le rapport Visions for Change : Recommendations for Effective Policies on Sustainable Lifestyles dont vous trouverez, ci-dessous les références. Visions for Change : Recommendations for Effective Policies on Sustainable Lifestyles, UNEP, february 2011, 86p. www.unep.fr/scp/publications/details.asp?id=DTI/1321/PA

retenues. Puis les jeunes ont mis en scène, réalisé et sélectionné des photographies. Ces séances, riches en échanges, leur ont permis de s'exprimer, de prendre position et de se responsabiliser.

L'outil finalisé comprend cinquante-trois photos en couleur. Il a été présenté aux jeunes qui l'ont testé et évalué.

Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la santé environnementale, de repérer les différentes sources de pollution et de proposer des alternatives, réalistes et réalisables.

Aujourd'hui, le photo expression « - = + », Moins de pollution = Plus de santé® a été évalué par l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes. Cette évaluation confirme la pertinence de l'outil, tant dans sa forme qui permet la verbalisation, la valorisation de la parole et des savoirs des jeunes, que dans son contenu par le choix des thématiques qui intéressent les jeunes (cosmétiques, portables) ou qui les ouvrent à de nouveaux sujets (qualité de l'air intérieur). Toutefois, la mobilisation peut s'avérer difficile car la santé, et la santé environnementale notamment, ne sont pas perçues comme prioritaires par les jeunes.

La MfRA a fait le choix de compléter le photo expression par un livret de l'animateur, validé par un expert de la santé environnementale, et d'en faire une diffusion au sein du réseau national des IREPS. A ce jour, seize outils ont ainsi été diffusés, grâce au soutien financier de la région Rhône-Alpes, auprès de structures ressources en éducation pour la santé.

La prévention et la promotion de la santé (PPS) représentent des enjeux forts pour le mouvement mutualiste et font partie de la mission fédérale des Unions régionales.

Le service PPS de la Mutualité française Rhône-Alpes met en œuvre un programme d'actions auprès des adhérents des mutuelles, des usagers des SSAM (Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes) et du grand public. Sa démarche s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec la politique régionale de santé publique et avec les besoins de la population.

L'équipe déploie ainsi un ensemble d'actions de proximité fondé sur une démarche participative de la population, avec pour finalité d'accroître la capacité de chacun à faire des choix responsables et ainsi devenir acteur de sa santé.

Les POM Bio à croquer

Par Véronique KLEINER,
PICTA Production



Comment parler de santé à un public adolescent ?

Cette question a reçu des réponses variées toujours adaptées à l'époque qui les a fait naître. Aujourd'hui, le monde se découvre via un téléphone, un écran, ... ce qui suppose une information concise, visuellement percutante, appuyée d'effets sonores. Cette série « POM Bio »¹ de quinze films courts de trois minutes chacun environ répond bien à cet enjeu.

Les 15/25 ans ont besoin de connaissances médicales adaptées qui les aident à questionner les idées préconçues et les modes ambiantes.

L'ensemble forme un parcours de quinze sujets où quinze chercheurs nous font partager leur point de vue singulier.

Ces derniers ont été choisis pour la qualité de leurs travaux, mais aussi pour leur sens pédagogique et leur charisme. Leur vision apporte parfois plus de liberté, elle s'affranchit des normes et stimule notre curiosité.

Ces Petits Objets Multimédia, les « POM Bio », abordent comme thème entre autres : la médecine de demain, les perturbations induites par la lumière des écrans, les problèmes de sommeil, les règles et perturbateurs endocriniens, la contraception, l'obésité, les résistances aux antibiotiques...

Cette série a été réalisée à partir des images scientifiques étonnantes de la photothèque de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM).

Ces images exceptionnelles, fascinantes par leur étrangeté sont surtout connues d'un public averti. Nous les avons fait dialoguer avec des représentations venant de la culture populaire et de l'histoire de l'art dans un mode ludique et décalé. Si ces POM amènent à une plus grande prise en considération de son corps et de sa santé, l'objectif sera alors atteint.

1 - www.inserm.fr/actualites/rubriques/actualites-evenements/les-pom-bio-15-petits-objets-multimedia-a-croquer - Une coproduction : PICTA Productions-INSERM-Universcience-CNDP

Tous dehors...

En 1992, le « sommet de la Terre » de Rio reconnaissait que « la santé dépend, [...] de la capacité de gérer [...] l'interaction entre le cadre de vie et l'environnement spirituel, biologique, économique et social »¹. Depuis, la notion de santé environnementale s'est développée et se concentre sur les risques que fait peser l'environnement sur la santé humaine.

Par Maëlle GUÉROULT, REN²

Par ailleurs, certaines voix s'élèvent aujourd'hui pour mettre également en avant les bienfaits du contact avec la nature sur le bien-être physique et psychique. De plus en plus d'études scientifiques récentes montrent qu'être dehors favorise l'attention, la mémoire ; diminue le risque de diabète, d'obésité ; participe à la réduction de la fatigue et du stress. En passant moins de temps dehors, l'homme s'expose à différents symptômes réunis sous le nom de Natural deficit disorder (Syndrome de manque de nature) par Richard Louv, journaliste américain³.

Forte de ces convictions, la Dynamique Sortir⁴, animée par le Réseau École et Nature a réalisé une synthèse de ces études scientifiques pour faire reconnaître les bienfaits de la nature sur la santé et le bien-être et faciliter l'accès de tous à des espaces de nature : « Syndrome de manque de nature : du besoin vital de nature à la prescription de sorties »⁵.

Elle vise notamment à promouvoir la pratique d'une activité physique associée au contact de la nature telle que la randonnée, le vélo, le kayak, l'escalade. Les APN (Activités Physiques de Nature) permettent de stimuler les fonctions cardiaques, respiratoires,

motrices. En parallèle, « une étude récente a montré que les bienfaits des sports en pleine nature sont nettement supérieurs à ceux pratiqués en salle ou en milieu urbain. Une marche dans un parc améliorerait davantage l'estime de soi et l'humeur qu'une balade en ville »⁶. Enfin, la pratique des APN joue un rôle social en améliorant la cohésion sociale et la confiance en l'autre.



L'historique de la Dynamique Sortir !

En 2008, 4 associations organisatrices de séjours de vacances (Education Environnement, Jeunes et Nature, le Viel Audon et le Merlet) se rassemblent et sollicitent le Réseau École et Nature pour partager les difficultés qu'elles rencontrent dans leurs pratiques d'immersion des publics dans la nature. L'année suivante, les 1^{ères} rencontres nationales « Éduquer dans la nature, une pratique en danger ! » sont organisées à Saint-Jean du Gard. Elles commencent à déblayer le terrain en identifiant les freins, les leviers, les argumentaires et en jetant les bases d'un premier plan d'action.

Les objectifs de la dynamique Sortir !

- ▶ Valoriser les richesses pédagogiques de l'éducation dehors
- ▶ Mettre en synergie les acteurs de l'éducation dehors
- ▶ Défendre l'éducation dehors comme enjeu de santé publique
- ▶ Permettre l'accès pour tous à l'éducation dehors

1 - Action 21, programme d'actions défini lors du Sommet « Planète Terre » de Rio de Janeiro en 1992

2 - Coordinatrice de la dynamique Sortir !, Réseau National d'EEDD « Réseau École et Nature » - www.biodiversite.reseauecoleetnature.org/sortir

3 - Last child in the woods (Le dernier enfant des bois) paru en 2005

4 - Cette dynamique, portée au niveau national depuis 2009 par le Réseau École et Nature, est issue d'un constat partagé par des éducateurs passionnés : le dehors, la nature comme lieu d'éducation disparaît des pratiques éducatives.

5 - http://biodiversite.reseauecoleetnature.org/sites/default/files/users/veronique/le_syndrome_de_manque_de_nature-130925.pdf - Réseau École et Nature - Le syndrome de manque de nature – juin 2013

6 - Le petit guide santé du Bio-Sportif, Association Santé Environnement France

Agir, s'exprimer et comprendre avec son corps dehors

Par Crystèle FERJOU,
Enseignante¹ Adhérente du GRAINE PC

Activité physique et Education à l'Environnement en classe maternelle au travers de la pratique des "classes dehors" en Poitou-Charentes

Nous constatons depuis près d'une dizaine d'années, que le dehors est devenu une partie délaissée de nos vies. En effet, le contact avec les matériaux naturels devient de moins en moins évident au quotidien. A la maison comme à l'école, l'enfant occidental manipule plus de jeux et jouets sophistiqués (conçus, fabriqués et adaptés à chaque moment de son développement), qu'il n'explore simplement et librement la terre ou l'herbe mouillée (matériaux qui ne sont pas déterminés aussi étroitement dans leurs fonctions que beaucoup d'objets du quotidien).

De plus, l'accès facilité et prédominant au monde virtuel des écrans ne met plus en mouvement son propre imaginaire.

« la nature doit redevenir une partie intégrante de nos vies et s'inscrire en profondeur dans notre quotidien » au risque de voir s'atrophier le corps et les sens nous rappelle déjà Sichler en 1995.

Quel rôle peut alors jouer l'école pour favoriser et développer une autre relation au dehors oublié ? Je vais tenter ici d'explicitier le pourquoi et comment rencontrer le dehors à l'école, en prenant appui sur des exemples de pratiques expérimentés en Poitou-Charentes.

Plusieurs enseignants d'école maternelle ont choisi de pratiquer des temps de classe dehors parce qu'ils ont observé des actions motrices facilitées et sources de nombreux apprentissages.

En effet le dehors aiguise les sens en relation directe avec les quatre éléments. L'enfant découvre et incorpore des expériences sensorielles répétées et diversifiées. Le dehors, ça se respire, ça se touche, ça s'invente comme un lieu d'accueil possible qui fait rêver, penser, re-connaître.

Le dehors développe également des gestes en lien avec les verbes d'action fondamentaux : appuyer, dé-

poser, écraser, effleurer, étaler, frotter, glisser, gratter, griffer, lancer, poser, pousser, presser, racler, taper, tapoter, tirer, verser, casser, craquer, déchirer... la relation au dehors s'exprime dans un rapport physique à travers le transport de matériaux, la construction, les intempéries, les senteurs de la terre humide...

Le dehors favorise les apprentissages langagiers (le mot est rempli du mot et de l'expérience) et stimule l'imaginaire. Les gestes et les mouvements spontanés des enfants disent ce que le corps ressent dans la rencontre avec le lieu, la matière. L'enfant découvre toutes les parties de son corps, du geste le plus petit au mouvement le plus ample, du plus personnel au plus collectif. Les aspérités du terrain consolident son système physique et intellectuel. L'enfant s'approprie les formes et les matières du terrain exploré ; il les transforme et les détourne. Un bâton peut devenir épée de chevalier ou cabane, de grandes herbes une cachette, un trou de terre se transforme en grotte à l'ours...

Ces observations ont été effectuées et partagées dans différentes classes maternelles du Poitou-Charentes engagées dans une pratique régulière de "classe dehors". Cette pratique prend différentes formes selon les contextes d'école et les niveaux concernés.

- ▶ Une matinée par semaine au jardin (terrain communal) : classe de PS/MS à Pompaire-79 (depuis 2009) ; classe de PS/MS à Soudan-79 (depuis 2013)
- ▶ Une matinée par semaine au verger communal : classe de MS/GS à Tauché-Sainte Blandine-79 (depuis 2013)
- ▶ Une matinée par semaine au parc : classes PS/MS et MS/GS à Buxerolles-86 (depuis 2012); classe de MS/GS à Angoulême-16 (année 2011)

Pour permettre au corps du jeune enfant de se réaliser, il est essentiel de lui offrir la possibilité de transformer librement le lieu, tout en proposant un cadre sécurisé. Les jeux de transformation dehors favorisent la création d'une enveloppe de sécurité et ouvrent la relation à la formation du moi.



1 - Crystèle Ferjou, PEMF cycle 1 à Pompaire – école Louis Canis

Un petit coup de pinceau pour une meilleure qualité de l'air intérieur

Lorsque nous emménageons dans un nouvel environnement, nous souhaitons le rendre agréable et à notre goût. Pour cela, nous en profitons pour peindre ou repeindre, aménager ou rénover chacun à notre façon. Certain en achetant du nouveau mobilier, d'autres en peignant du sol au plafond... Malheureusement, ces changements peuvent être responsables d'une pollution de l'air intérieur de notre logement par ces petites choses invisibles mais dont nous avons déjà entendu parler : « les Composés Organiques Volatiles ou COV ». Le plus connu, le formaldéhyde est présent partout autour de nous, dans les colles, les peintures, les produits d'entretien, le mobilier...

Par Audrey ORCEL, OIKOS

L'objectif, de nos interventions, est de faire prendre conscience au public de certains dangers de ces substances qu'on ajoute à notre air par nos activités quotidiennes.

Nous avons ainsi travaillé avec un groupe d'adultes de l'Association des Centres Sociaux d'Oullins en partenariat avec le Grand Lyon sur plusieurs interventions. Le recensement des sources de pollution intérieures est plutôt facile, mais quelles sont, surtout, les solutions à notre disposition ?

La finalité de l'action a été de repeindre une pièce du centre de loisirs. Nous avons donc fabriqué ensemble une peinture à l'ocre dont la recette n'est pas plus compliquée qu'une recette de cuisine. Nous avons mélangé l'eau à la farine, ajouté de l'ocre et de l'huile de lin, un soupçon de sulfate de fer et une pointe de liquide vaisselle. Le tout cuit une trentaine de minute. Et voilà, c'est prêt à peindre !

Nous avons ensuite retroussé chacun nos manches et repeint les murs de la salle d'animation. Nous avons rencontré des difficultés avec le support mais la réalisation de la peinture étant simple et le rendu satisfaisant, le public était conquis. Le coût de cette peinture à fabriquer soi-même ne dépasse pas 1,50€ le litre ; très intéressant pour la qualité de l'air intérieur mais aussi pour notre porte-monnaie.

Attention toutefois un produit naturel n'est pas toujours sans risque. Par exemple, l'essence de térébenthine, utilisée dans certaine recette de peinture naturelle, est nocive à la santé.



L'association Oïkos sensibilise à l'éco-construction depuis plus de 20 ans. Par le biais de notre centre de formation, nous dispensons plus de 1500 h de formation théorique et pratique auprès de professionnels et particuliers. Nous sommes également un centre ressource et proposons du conseil technique auprès des porteurs de projet.

Nous intervenons également auprès des enfants, ados et du grand public lors de nos actions d'éducation à l'habitat écologique, à la qualité de l'air, aux éco-matériaux...

www.oikos-ecoconstruction.com

Coup de balai dans nos placards !

Ateliers pratiques dans le cadre de la prévention des déchets dangereux

Depuis 2001, un groupe d'une dizaine de bénévoles, coordonné par une salariée, élabore des actions axées sur la prévention des déchets et la consommation. Ce groupe a testé et élaboré des outils, des animations sur cette thématique, en lien avec les collectivités charentaises en charge des déchets.

Par Sylvie CAILLAUD, Charente Nature

Depuis 2008, un groupe de bénévoles développe les actions éducatives liées à la prévention des déchets, en lien avec les actions des collectivités sur ce thème. Il s'est tourné vers des acteurs nouveaux, notamment les centres sociaux, pour toucher un public d'habitants « non avertis ».

Un vrai travail de réflexion nous a amené à penser nos actions éducatives vers les habitants et nous avons élaboré des ateliers permettant aux personnes de :

- ▶ Pratiquer : voir et tester des astuces pour faire le ménage sans produits dangereux
- ▶ Comprendre l'intérêt d'utiliser moins de produits ménagers qui peuvent être dangereux pour l'environnement et la santé : revoir les pictogrammes de danger, la réglementation en la matière, les pièges du marketing...
- ▶ Réaliser que cela coûte moins cher de faire son ménage avec des produits simples
- ▶ Agir : en comprenant que ce n'est pas compliqué, au contraire, de faire ses produits soi-même, on reproduit plus facilement chez soi
- ▶ Échanger avec d'autres sur les astuces de chacun

Ces ateliers sont préparés et animés par un professionnel très souvent en co-animation avec des bénévoles de Charente Nature, qui apportent leur témoignage « d'habitant ». Ces ateliers peuvent avoir lieu dans le cadre de projets ponctuels (à la demande d'un centre social pour un groupe particulier par exemple), ou dans le cadre de projets éducatifs sur le long terme. Par exemple, ces ateliers ont servi de point de départ en 2009 d'une action menée avec un centre social et les habitants d'un quartier d'Angoulême. Depuis, ils sont devenus porteurs d'autres projets liés à l'environnement que nous avons accompagnés.



Charente Nature est une association départementale, créée en 1970, dont le but est de mieux connaître la nature et le patrimoine naturel charentais pour favoriser sa préservation et aussi pour partager ces connaissances avec les habitants. Pour cela, l'association mène des actions éducatives auprès de tous les publics sur des thèmes variés comme la nature (biodiversité, eau, jardin...), les déchets, la consommation, les énergies, les transports...

www.charente.nature.org

Dans un autre cas, c'est une association de promotion de la santé, l'Aspros de Soyaux, qui a fait appel à nous pour une série d'ateliers qui a débouché vers la co-animation avec une des bénévoles de cette association d'un atelier lors d'une journée sur le thème de la santé et de l'environnement, organisé par l'Aspros, pour les habitants de la ville. Dans ces deux cas, le partenariat avec les structures se poursuit.

D'autre part, la mise en place de ce type d'action nous a permis de concevoir des actions éducatives qui ne se limitent pas à des messages sur la prévention des déchets ou sur la protection de l'environnement. Elles nous permettent, à travers un acte du quotidien, de rendre visible le lien entre notre environnement et notre santé et de pouvoir agir concrètement et rapidement (en faisant des économies !).

Un petit livret sur les produits dangereux au quotidien a été réalisé par le groupe de Charente Nature, il est disponible sur simple demande.

Alimentation, santé, environnement

Accompagnement et mise en œuvre de projets pédagogiques à destination des personnes en situation de handicap mental

Interview de Charlotte GERVAIS, Régalade
Par Sylvie CAILLAUD, Charente Nature

En quelques mots, en quoi consiste cette action ?

Le but est de permettre à des établissements accueillant des personnes en situation de handicap mental de mener des actions éducatives sur l'alimentation, l'équilibre alimentaire, l'environnement et les circuits-courts.

Pour cela, nous avons mené un travail en collaboration avec nos partenaires (diététiciens, cuisiniers, éducateurs de structures spécialisées...) pour élaborer une méthodologie et des outils pédagogiques permettant aux structures accueillant des personnes en situation de handicap mental de mener des ateliers avec elles, dans le but de les sensibiliser à une alimentation équilibrée, à leur environnement grâce à une approche centrée sur le plaisir de chacun et le plaisir partagé.

Qu'est ce qui a motivé ce projet ?

Jusqu'alors, Régalade avait surtout travaillé auprès des écoles, des centres de loisirs, des collèges... nous souhaitons nous tourner vers les établissements accueillant des personnes handicapées mentales. En effet, ces structures sont demandeuses d'une démarche adaptée à leur public pour plusieurs raisons. D'une part, elles cherchent à ouvrir de plus en plus leur public au monde qui les entoure et d'autre part l'alimentation, le repas sont particulièrement importants pour ces personnes ; rythme de la journée, source de plaisir, raisons de santé suivant les handicaps ou le sexe (ménopause, thyroïde...). Ce sujet leur est donc apparu comme une entrée évidente.

Ainsi nous avons pu mettre en place une première expérimentation avec un groupe de la structure Foyer de vie « La Gachère » à Rouillac (ADAPEI) sur la thématique « environnement et alimentation » ; celle-ci s'est révélée très positive et encourageante et a suscité d'autres demandes.

Nous avons alors travaillé avec d'autres structures : un groupe au sein de l'IME des Vauzelles à Chateaubernard et trois sites de l'association Arche (à Lignères Sonnevillie, à Courbillac et à Cognac).

Ainsi ensemble, nous sommes allés plus loin dans la démarche pour créer, développer et adapter des outils d'animation sur ces thématiques comme des ateliers

sur la sensibilisation à l'alimentation équilibrée, à la santé, à l'environnement et ainsi mettre en réseau les établissements, les producteurs locaux, afin d'informer et accompagner les équipes « éducatives » des structures.

A travers cette opération, qu'est-ce que vous voulez permettre aux personnes (au public) ?

Quand nous avons élaboré ces ateliers avec les différents partenaires, il a été retenu qu'ils devaient être fondés sur le plaisir et l'approche ludique tout en respectant le rythme et les capacités de chacun. Il faut aussi créer un environnement adapté à l'apprentissage, il est donc important de favoriser les activités liées au sensitif (écouter, toucher, voir, sentir, goûter).

Puisque le but est de sensibiliser les personnes à l'importance pour la santé de manger équilibré et sain, il s'agit donc de leur permettre de cuisiner, de préparer des plats. C'est pour cela que le point de départ est souvent l'organisation d'un repas ou d'un goûter.

Il nous paraissait aussi essentiel que les personnes prennent conscience du monde qui les entoure. C'est pour cela que la démarche doit leur permettre de porter un autre regard sur leur environnement et la nature à travers diverses approches : sorties (balades pour observer la nature et le rythme des saisons, récupérer des éléments naturels pour faire une décoration de table...) ; rencontres de personnes extérieures à l'établissement (des producteurs, des écoles, des centres de loisirs, participation à des festivals...) ; animations (compostage, tri des emballages, circuits courts...).

Le travail en atelier mixte, comme le partage des tâches de cuisine ou de rangement par exemple, permet qu'elles ne soient pas (ou plus) considérées comme exclusivement féminines !

Du point de vue de l'éducateur, quel est l'intérêt de travailler sur ces thématiques ?

Pour nous, pour moi, la santé ne va pas sans l'éducation à l'environnement et vice versa. Le fait de travailler avec ce public n'a fait que renforcer ce sentiment. En effet, notre démarche, consiste à nous remettre en question, à nous adapter de façon permanente, à avoir des approches variées entre sensoriel et sensible, à favoriser l'expérimentation... et ce en fonction des publics, des thèmes ou des contextes, ... Cette démarche correspond aux attentes et aux besoins de ces publics.



Quand réveiller les papilles redonne goût à la vie !

Mettre en place des ateliers cuisine dans une recherche de bien-être et de cohésion sociale

Par Vanessa CASTEL, Minga

L'association Minga est un espace de réflexion, d'action et de coopération regroupant des acteurs économiques indépendants qui s'interrogent sur nos façons de produire, de travailler, d'échanger et de consommer. En Poitou-Charentes, Minga mène des actions autour des circuits-courts et des politiques alimentaires, notamment en partenariat avec Grand Poitiers et l'Agence Régionale de Santé, sur l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de formations et l'aide à la mise en place de filières courtes.

Depuis 2010, l'association met en place des « ateliers cuisine » dont l'objectif est de proposer une façon de se retrouver autour de la confection d'un repas ; le temps d'un moment de partage interculturel et de convivialité. Ces ateliers sont animés par Pascal Béhar. Ce travailleur indépendant, passionné par l'alimentation, est progressivement devenu animateur puis formateur d'animateurs, et accompagne nos projets depuis 2009. Il propose aujourd'hui des formations sur la mise en place d'ateliers cuisine au sein des structures.

Le contenu de ces formations intègre un lien entre alimentation et santé, non pas en terme de qualité nutritionnelle mais plus autour de la notion de santé sociale. Trouver de la nourriture n'est plus un problème aujourd'hui. Au-delà de la simple nécessité de répondre à un besoin physiologique, le problème est plutôt de savoir pourquoi et comment se nourrir ? Comment choisir ce que l'on mange ? En réfléchis-

sant à son comportement alimentaire, on en apprend davantage sur soi-même, sur les autres et sur son environnement. Cela suscite une dynamique, une convivialité permettant de créer des liens entre les participants mais aussi en interne au sein des structures. La dégustation, les aspects sensoriels liés à l'alimentation, le pouvoir des sensations à ramener des souvenirs d'enfance sont autant d'éléments qui permettent de toucher les personnes et d'aborder certaines questions qui parfois relèvent du bien-être intime.

Un atelier cuisine est destiné à des personnes en situation d'isolement, de précarité financière ou des personnes âgées vivant seules par exemple. Il démarre généralement sur un thème choisi par l'animateur. Le principe de base est de préparer ensemble un repas mais pas forcément d'apprendre à cuisiner : il s'agit plutôt de s'ouvrir à d'autres cuisines, à d'autres cultures. Partager une recette, la confection d'un repas est un moyen facile de rompre l'isolement et permet de créer un moment de convivialité pour des personnes qui sont souvent isolées. L'animateur en profite également pour sensibiliser les participants aux bons comportements alimentaires. Les ateliers se déroulent principalement dans des centres socio-culturels ou les épiceries solidaires. Actuellement l'association en propose par exemple aux Roches Prémaries et à Loudun.

A la question : « quel rapport faites-vous entre éducation à l'alimentation et éducation à l'environnement ? »

Pascal Béhar répond : « Je suis plutôt dans un rapport préventif. L'éducation à la santé est assez complexe à aborder mais ce que j'essaie de faire est simplement de permettre à des personnes d'améliorer leur comportement alimentaire dans une perspective de santé. C'est-à-dire de leur transmettre des réflexes de santé positifs, comme par exemple, limiter leur consommation de graisse ou de sucre et favoriser la consommation de fruits et légumes. En ce qui concerne l'environnement j'essaie évidemment de sensibiliser, d'informer les personnes sur les impacts de nos comportements alimentaires sur l'environnement. »

L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser à de bonnes pratiques sans porter de jugements sur les comporte-


L'association Minga organise pour l'année 2015 la formation : « Concevoir et animer un atelier cuisine » les 2 et 23 février à Loudun (département 86) et en mai à La Grève-sur-Mignon (département 17). Formation gratuite en partenariat avec la région Poitou-Charentes sur inscription. Possibilité d'organiser des formations supplémentaire sur demande. Contact et inscription : contact@cooperativedeformation.fr - Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www.cooperativedeformation.fr

ments adoptés par les participants. Ils se situent plutôt dans une démarche participative où chacun peut contribuer à nourrir les échanges et où personne en particulier ne diffuse la « bonne parole ». En ce sens, ils essaient de sensibiliser les personnes participantes à l'importance de bien se nourrir, à la fois dans une dimension de santé mais également dans une dimension écologique et économique. L'intérêt d'utiliser le thème de l'alimentation est qu'il permet d'aborder de nombreux sujets notamment sur les pratiques culturelles, économiques, le rapport à l'environnement tout en conservant une notion de plaisir et d'émancipation.

Cette formation à la mise en place d'atelier cuisine est aussi une formation citoyenne qui tente de placer les personnes au centre des débats, de leur permettre d'échanger, de vivre ensemble dans leur environnement. Un atelier mal préparé peut avoir des effets inverses, créer de la distance là où l'on cherche l'unité, il peut diviser les gens, provoquer des tensions.

Il s'est avéré nécessaire d'organiser ces formations, de penser des contenus, d'aborder la méthodologie et de définir des déroulés de séance car le meilleur cuisinier qui soit ne s'improvise pas animateur. Pour atteindre les objectifs, il faut de la méthode.

La plupart du temps, l'objectif premier d'une structure souhaitant mettre en place un atelier cuisine est de créer un lien entre les personnes au sein de leur environnement quotidien. Dans un second temps, cela permet de faire le point sur les apports techniques que la formation permet, et de prévoir les ressources pour aller vers d'autres sujets ou d'autres types d'animations. Dans le cadre de l'évaluation, cela permet de faire le point sur les publics touchés, de mesurer l'adéquation entre l'action proposée et le public visé et de mesurer les résultats obtenus. Enfin le temps d'échange entre les participants permet de mettre en valeur les besoins repérés pour organiser la suite à donner.

Jardiner, connaître, choisir une alimentation saine !

Par IHRACHEN M¹, TALIBI M², FOUGRACH H²

Le Maroc est un fournisseur traditionnel du marché mondial en plantes aromatiques et médicinales. Près d'une centaine sont ainsi exportées sous forme de plantes séchées pour les besoins d'herboristeries et des aromates alimentaires. Plus d'une vingtaine d'espèces sont utilisées pour la production d'huiles essentielles ou d'autres extraits aromatiques destinés essentiellement à l'industrie de parfumerie et de cosmétique ainsi que pour la préparation des produits d'hygiène et la formulation des arômes.

Au niveau des projets scolaires, l'amélioration de l'espace vert est un sujet privilégié, utilisé aussi comme outil didactique dans des cours d'éveil scientifique ou des sciences de la vie et de la terre.

Sachant que la médecine traditionnelle utilise des plantes aromatiques et médicinales (verveine, romarin, jasmin, thym, sauge, lavande, rose...), certains clubs d'environnement en font la culture et la distillation des essences par des moyens traditionnels. Une réappropriation de savoirs traditionnels s'effectue par la connaissance des plantes et leurs utilisations.

Les projets scolaires traitent aussi le volet de l'alimentation saine et des menus possibles. Ainsi dans la cuisine marocaine, on trouve un usage fréquent des matières colorantes. Le safran naturel étant coûteux, il est remplacé par le colorant industriel qui est considéré comme toxique : des projets expérimentent la culture du carthame, « faux safran » naturel, qui est faiblement produit au Maroc malgré ses qualités : mellifère, graine riche, huile nourrissante... Différents exemples sont traités et les apports des familles permettent d'enrichir les projets et de les inscrire dans un savoir collectif partagé.

Le jardin devient un espace d'apprentissages multiples et variés, ainsi l'animation se base sur les pratiques manuelles du jardinage, la connaissance des caractéristiques des plantes et les usages de celles-ci en cuisine et en médecine traditionnelle et autres.

La contrainte de tels projets de clubs est l'entretien continu de l'espace utilisé qui reste tributaire de l'aide de jardiniers pour intervenir et aider les élèves ainsi que l'ambition de certains encadrants qui souhaitent réaliser des pépinières plus coûteuses. Cependant, planter et entretenir une plante permet d'acquérir des compétences, de mobiliser des connaissances précises, de travailler individuellement et, en groupe, de partager les outils, apprendre à échanger, gérer l'espace et le temps, s'enrichir et s'épanouir dans le respect et la connaissance de la nature.

1 - Consultante-formatrice en éducation à l'environnement, chercheuse Université Hassan II Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca

2 - Enseignant-chercheur, Université Hassan II Faculté des Sciences Ben M'Sik Casablanca

Au Jardin pour tous

Une zone industrielle aux alentours de Vannes. Les voitures, l'industrie, les ronds points. Puis une petite route cabossée, des panneaux colorés « Jardins, ferme bio, Les Apprentis Nature », les champs, un tracteur, des promeneurs, la forêt. Au bout de cette route, une planche de bois avec son écorce sur laquelle est peint « Bienvenue au jardin pour tous ».

Marylou PROUST-LEMIALE, Les apprentis Nature

Une arche recouverte d'un grand jasmin garde l'entrée d'un site hors du commun, des petits carillons métalliques au son clair résonnent à mon passage. « Un repère auditif pour les personnes mal voyantes » me dit-on. Au sol, du sable et des cailloux stabilisés, un chemin permettant aux fauteuils roulants de circuler. Tout autour du jardin, une ligne de vie, corde fixée à des poteaux de bois, rendant possible la balade aux personnes en situation de handicap visuel. Le jardin en hauteur, dans des bacs en bois de toutes tailles, accueille des plantes aromatiques et potagères, des ornementales qui courent, grimpent et tombent le long des planches de bois peintes. C'est la couleur et la vie qui débordent ici.

Historiquement ferme pédagogique, l'association s'est tournée de plus en plus vers les jardins. Ces derniers sont des outils pédagogiques au service des animations menées avec les différents publics que Les Apprentis Nature accueillent.

Ces publics vont des scolaires, maternelles, écoles collèges et lycées aux particuliers avec des ateliers réguliers qui se déroulent toutes les semaines. Ils reçoivent également des familles certains dimanche ainsi que des bénévoles de tous âges le vendredi après-midi qui viennent fleurir les jardins et partager un moment convivial dans un site remarquable.

Depuis plusieurs années, l'association accueille des publics en difficulté, quels qu'ils soient. Elle crée des jardins dans plusieurs structures et reçoit des groupes de personnes en situation de handicap moteur, psychique et sensoriel. Des hôpitaux de jour, maisons de retraites, SESSAD¹, CLISS², service de jeunes déficients visuels, maisons de quartiers et même, une première, un CMPP³ avec un groupe de cinq enfants, qui sort de l'établissement pour participer à des ateliers nature. C'est dans ce cadre que l'association s'inscrit dans une démarche de santé environnementale.

1 - SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

2 - CLISS : Classe pour l'Inclusion Scolaire

3 - CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogique



La santé environnementale ? Mais c'est quoi ça d'abord ? C'est la question que j'ai posé à Brigitte Rimassa, coordinatrice et co-fondatrice de l'association.

« Pour commencer il y a deux mots : santé et environnement. Enfin voir ces deux mots là réunis est un soulagement. Notre association est située sur des terres de maraîchage biologique et préconise le jardinage biologique. Nous avons choisi ce mode de culture pour respecter l'environnement et la santé des gens. Pour nous, prendre soin de soi et prendre soin de la terre vont ensemble. De plus, c'est une vision plus globale des choses qui permet de décroquer la santé d'un côté et l'environnement de l'autre. Dans les statuts de notre association, il y a 20 ans, nous avons écrit comme objet « favoriser une relation homme/nature harmonieuse ». Pour nous, il était déjà évident que c'est en étant en adéquation avec ce qui nous entoure et nous nourrit que l'on peut être en adéquation avec notre corps et notre esprit. La santé environnementale comme concept n'est donc pas nouveau pour nous, c'est quelque chose que nous avons toujours appliqué mais le fait que l'on se serve de ce terme aujourd'hui nous réjouit car il permet à des professionnels de la santé et des professionnels de l'environnement de travailler sur un terrain commun. Prendre soin de l'humain grâce aux soins portés à l'environnement favorise certains partenariats ».

L'association « Les Apprentis Nature » existe depuis 1995, elle cultive "à la mode de chez nous" le jardin pédagogique, terreau d'une éducation à l'environnement pour tous. Les formations et ateliers essaient et nourrissent les graines de solidarité, d'éveil, de créativité et de bien-être... de tous !



Par quels moyens mettez-vous en œuvre ce concept de santé environnementale au sein de l'association ?

« Par nos actions de tous les jours dans nos jardins, nous prenons soin du vivant en général et ce que l'on produit est bon pour l'homme. De plus, être au jardin est déjà une source de bien être et donc, de bonne santé, au moins psychique. Ne dit-on pas à quelqu'un qui se sent mal de se mettre au vert ?

Et puis, le jardin est un lieu d'exercices physiques en tout genre ! Ainsi le jardinage participe à maintenir une bonne condition physique et à stimuler la motricité fine. Être dehors, éveiller ses sens et créer sont sources de plaisir. Ce plaisir qui naît du temps passé au jardin facilite une bonne santé psychique qui elle-même contribue au maintien "en forme".

Une personne en fauteuil roulant m'a dit un jour, pendant un de nos ateliers « Ce que j'aime ici, c'est sentir le vent, entendre les oiseaux et sortir de l'institution ». Nourrir les sens par de jolis bruits, de bonnes senteurs, de bons goûts, de belles choses à regarder, tout cela rend possible un bien-être, source de motivation et de vitalité.

Dans nos ateliers, nous faisons beaucoup appel à la créativité de tout un chacun grâce à des matériaux que nous récoltons dans la nature avec respect, on ne va pas arracher toutes les branches d'un arbre, mais en prélever quelques unes pour nos réalisations. Ainsi nous manipulons des matières agréables et saines pour notre corps. Et créer toutes sortes de choses, des espaces, des jardins... peut véritablement permettre à certains de retrouver confiance en soi et joie de vivre. »

Pensez-vous qu'il y avait un besoin ?

« Inviter les gens à sortir est important, par exemple les enfants qui sont beaucoup dans le virtuel. Les écrans sont très présents, les addictions à ces derniers sont des réalités. Peut-être participons-nous à répondre à un besoin sociétal de se reconnecter avec le concret, la réalité. Personnellement, j'ai grandi dans des HLM en ville et enfant je manquais d'air, d'espace et de contact avec la nature, j'étouffais... Je pense que nous avons réellement besoin de ce lien avec la nature en contact avec les éléments. »

Qu'est-ce qui est mis en place ici pour permettre ce « bol d'air » à tout le monde ?

« Nous avons plusieurs projets en rapport avec l'accessibilité par tous à ces espaces. Par exemple, nous sommes dans la phase d'expérimentation d'un projet land art pour tous. La volonté étant de permettre à des personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement, que ce soit par difficulté physique ou par obstacles psychiques - parfois le dehors peut-être inquiétant – d'accéder à la nature et à leur créativité. Ces lieux étant adaptés, les personnes peuvent se détendre, découvrir un environnement naturel et s'exprimer dans des créations. Tout cela familiarise et sensibilise tout un chacun à son environnement qu'il apprend à aimer et de fait à respecter. »

Nourrir les sens par de
jolis bruits, de bonnes
senteurs, de bons goûts,
de belles choses à
regarder, tout cela rend
possible un bien-être,
source de motivation et
de vitalité.

Qu'aimeriez-vous pour demain comme évolution dans le domaine de la santé environnementale ?

« Nous souhaiterions qu'il y ait des jardins dans toutes les institutions, pour cela, nous formons les encadrants du médico-social afin qu'ils portent ce type de projet. Pas forcément des jardins mais au moins un premier pas vers le dehors qui soit proche du lieu de vie, ce qui est sécurisant pour certaines pathologies telle que la maladie d'Alzheimer. Nous voudrions que les gens aient la possibilité de mettre les mains dans la terre partout, surtout dans les lieux fermés.

Il serait souhaitable que les politiques encouragent un peu plus le côté sortir et limitent les normes et lois qui freinent les collectivités dans leurs besoins de se déplacer. Nous pourrions favoriser les espaces conviviaux extérieurs surtout dans les lieux très bétonnés, comme organiser des jardins aux pieds des tours par exemple. Cela égaye le lien social. Quand on peut rencontrer des gens dans un lieu agréable, cela aide à être mieux dans sa tête. »

Sur un chemin enherbé, je croise Sabrina, qui es-tu ?

« Je suis stagiaire en BPJEPS⁴ éducation à l'environnement avec les CEMEA⁵, je précise car leur éthique correspond à la mienne. Je suis en alternance aux Apprentis Nature et actuellement je monte mon projet d'examen avec des personnes âgées au sein de l'initiative land-art de l'association. »

Comment es-tu arrivée là ?

« J'étais aide-soignante de mes 22 à 27 ans mais le milieu médical ne correspondait pas à mes valeurs. Nous ne parlions que de budget et de rendement et n'avions pas de temps à accorder aux patients. J'ai décidé de me réorienter et faisant partie d'un milieu agricole, le lien à l'animal, le jardin et le travail en équipe avaient une bonne place dans la liste des choses que je voulais ajouter à la prise en soin des personnes. Je me suis dirigée vers la chambre d'agriculture mais j'en suis sortie découragée par les mêmes problématiques que dans la santé : budget, rendement. Je me suis alors tournée vers l'animation de par mes expériences passées et ai choisi l'éducation à l'environnement. Pour moi, cette dernière permettait de combler l'ignorance et le « je-m'en-foutisme » général sur les questions environnementales et humaines. »

Penses-tu contribuer à un certain bien-être des personnes en œuvrant ici ?

« J'ai l'impression de participer à leur épanouissement personnel et donc de contribuer à leur bonne santé. Ils viennent ici pour se ressourcer, prendre un bol d'air. Ayant travaillé dans le milieu médical, je sais que le reste du temps, ils sont tout le temps enfermés et aseptisés. Dans les foyers, les gens malades sont avec les gens malades, et les vieux avec les vieux. Pas d'intergénérationnel, pas de mixité... Cela n'est pas en rapport avec la santé psychique de n'importe qui ! L'espace à ciel et sol ouvert créé du lien entre les gens. »

Un souhait pour les jours qui viennent ?

« La santé environnementale est une donnée plus qu'une solution, des gens qui vivent dans un air pollué, enfermés dans leurs voitures et sans cesse stressés vivent dans un milieu anxigène néfaste. Les politiques menées aujourd'hui auraient besoin de se tourner un peu plus vers l'humain et ce qui lui permet de vivre sainement, c'est à dire, son environnement et ce qu'il consomme, plutôt que sur une économie souveraine dont l'importance dépasse toutes les autres. Cela créer des murs entre les gens et les « milieux

sociaux » qui pourraient être un peu déconstruits par une pensée apportée au bien être de chacun. De plus, j'encourage les équipes soignantes à sortir de leur torpeur et les étudiants en ces domaines à ne pas rester défaitistes. Nous travaillons avec des humains, pas à la chaîne, il est important que nous le fassions savoir. »

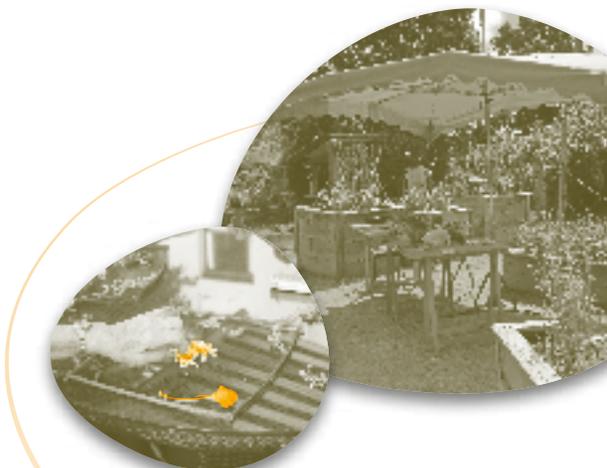
« Sortons. Préservons notre relation à la terre. N'ayons pas peur d'elle, elle n'est ni sale ni dangereuse, c'est cette coupure qui nuit à notre santé et à celle de l'environnement, c'est la nature qui nous fait du bien. »

J'ai demandé à ces deux personnalités très différentes, Brigitte Rimassa et Sabrina Dugast de clore l'échange avec quelque chose qui leur paraissait important de signifier. Au delà de leur différence d'âge et de statut, elles m'ont toutes deux répondu, chacune avec leurs mots, le message suivant :

« Sortons. Préservons notre relation à la terre. N'ayons pas peur d'elle, elle n'est ni sale ni dangereuse, c'est cette coupure qui nuit à notre santé et à celle de l'environnement, c'est la nature qui nous fait du bien. »

4 - BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et des sports

5 - CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active



Le Relais Nature de la Moulinette

Relais Nature de la Moulinette est un service municipal de la Ville de La Rochelle et dépend de la Direction Santé Publique Hygiène Environnement.

Par Tatiana BÉZIAUD, Ville de La Rochelle

Afin de rapprocher ces deux entités, il nous a été demandé de monter un projet autour de la santé et de l'environnement pour l'année scolaire 2012/2013. Avec l'aide de notre collègue diététicienne, nous avons réfléchi au projet et choisi l'Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs (AACC) comme partenaire.

Le second partenaire du projet est le service des restaurants scolaires de la Ville. Le Relais Nature dispose d'une cuisine et d'une salle de restauration, le service des restaurants scolaires met à disposition un(e) cuisinier(ère) (comme les écoles maternelle et primaire de La Rochelle). Nous avons eu l'autorisation de consommer les produits de notre potager bio (préparés par le cuisinier) et nous les avons sollicités pour organiser un pique-nique bio et de saison pour la dernière journée du projet (ce qui n'a pas pu se faire).



Le projet alimentation santé environnement

Public : trois classes de cycle 3 de La Rochelle

Les principaux objectifs :

- ▶ Faire le lien entre son alimentation, sa santé et un environnement sain.
- ▶ Ré-investir la notion d'équilibre alimentaire, connaître les différentes familles d'aliments
- ▶ Découvrir de nouveaux goûts, prendre plaisir à déguster, utiliser ses 5 sens
- ▶ Favoriser la réflexion vers une consommation locale, biologique et de saison
- ▶ Apprendre à décrypter les étiquetages de denrées alimentaires préemballées
- ▶ Apprendre à décrypter les emballages
- ▶ Comprendre le développement de la plante de la graine au fruit (botanique)
- ▶ Apprendre à jardiner au naturel
- ▶ Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements (sport, alimentation, sommeil...)

Déroulement : 4 jours d'animations au Relais Nature (par classe). Intervenants : l'équipe du relais et l'AACC.

1^{er} jour : Le potager bio (outils, association de cultures, auxiliaires...), saisonnalité et origine des fruits et légumes, les parties comestibles de la plante et les 5 sens.

2^e jour : Etude des photos de Menzel (dossier pédagogique "A table !") et animation AACC : « L'étiquette à la loupe pour déjouer l'entourloupe »

3^e jour : De la graine à la plante : anatomie, besoins, adaptations, pollinisation... Animation AACC : « Bien dans mon assiette, bien sur ma planète » Grand jeu sur l'impact carbone de notre alimentation.

4^e jour : jeux coopératifs (manger bouger), rencontre des 3 classes, pique-nique convivial, bilan.

Bilan du projet (résumé) : repas non adaptés, manque de temps de préparation avec les partenaires.

Glossaire

AACC : Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs

ACEPPE : l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents de Personnes handicapées mentales

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AFFSET : Agence Française de Sécurité sanitaire de l'Environnement et du Travail

APN : Activités Physiques de Nature

ARS : Agence Régionale de Santé

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et des sports

CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale et Agricole

CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CLISS : Classe pour l'Inclusion Scolaire

CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogique

CNAF : Caisse Nationale des Allocations Familiales

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPIE : Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement

CREDES : Comité Régional d'Études et de Documentations Économiques et Sociale

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EAJE : Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

EEDD : Education à l'Environnement vers un Développement Durable

EPS : Éducation Pour la Santé

EPS-PS : Éducation et Promotion de la Santé

FNAPPE : Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance

FNES : Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé

GRAINE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique

IFREE : Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement

INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques

INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

IREPS : Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

MFRA : Mutualité Française Rhône-Alpes

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ORS : Observatoire Régional de la Santé

PAC : Politique Agricole Commune

PS : Promotion de la Santé

PNSE : Plan National Santé Environnement

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

REN : Réseau École et Nature (Réseau National d'EEDD)

SAU : Surface Agricole Commune

SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile

.....

Bibliographie

Vous pouvez trouver sur notre site internet une bibliographie « Santé-Environnement » à l'adresse suivante :

www.grainepc.org/biblio-sante-environnement

Ainsi qu'une bibliographie « thématique » sur « santé et pesticides » à l'adresse suivante :

www.grainepc.org/biblio-sante-pesticides

Ces bibliographies ne sont pas exhaustives, elles sont amenées à évoluer.

LETTRE DU GRAINE

La revue d'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes



Une production annuelle collective écrite par des auteurs très divers et offrant au lecteur des regards pluriels sur l'éducation à l'environnement.

Des contributions théoriques, des témoignages et des ressources.

Numéros disponibles, en ligne sur www.grainepec.org ou sur demande - contre une enveloppe timbrée pour 250g à votre adresse - à : **GRAINE Poitou-Charentes**
97 bis rue Cornet - 86000 Poitiers - Tél. 05 49 01 64 42

- * n°13 : Les outils pédagogiques (2000)
- * n°14 : L'écriture (2002)
- * n°15 : Éducation à l'environnement et développement durable (2005) (disponible uniquement en téléchargement)
- * n°16 : EE... EEDD, où en sommes-nous en Poitou-Charentes ? (2007)
- * n°17 : La participation : regards, démarches, pratiques en éducation à l'environnement (2008)
- * n°18 : Éducation à l'environnement pour tous, partout, tout au long de la vie (2009)
- * n°19 : Jouer et éduquer à l'environnement : repères et controverses (2010) (disponible uniquement en téléchargement)
- * n° spécial mars 2011 : Éduquer à l'environnement : l'affaire de tous (2011)
- * n° 20 : 1991 – 2011 : 20 ans d'éducation à l'environnement en Poitou-Charentes (2011)
- * n° 21 : Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable, Au Développement et à la Solidarité Internationale (2012)

Présentation du GRAINE

Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement

Le GRAINE Poitou-Charentes – réseau régional d'éducation à l'environnement – est une association indépendante et ouverte, créée en 1991 par les acteurs de terrain, animateurs et enseignants de la région Poitou-Charentes. Elle a pour objet la mise en réseau et la coordination de l'action de ses membres en Poitou-Charentes et se donne pour missions : la rencontre des acteurs, l'échange des informations, savoirs et compétences, la formation, la recherche pédagogique afin de promouvoir et faire progresser l'éducation à la nature et à l'environnement. Le GRAINE Poitou-Charentes est membre du réseau École et Nature.

Adhésion à l'association dont abonnement à la revue :

- pour les particuliers : 20 €
- pour les étudiants, sans emploi, moins de 26 ans : 10 €
- pour les personnes morales : 45 €
- en tant que membre de soutien : 40 € (ou plus)

Le GRAINE Poitou-Charentes étant reconnu d'intérêt général, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66 % de leur adhésion.

Le bulletin d'adhésion est disponible sur le site du GRAINE : www.grainepec.org



GRAINE Poitou-Charentes - 97 bis rue Cornet - 86000 Poitiers
Tél. 05 49 01 64 42 – E mail : grainepec@grainepec.org
Association membre du réseau national École et Nature
Association agréée Jeunesse et Sport et Éducation Nationale

Revue imprimée avec le soutien financier de la Région Poitou-Charentes, de la DREAL Poitou-Charentes et de la Mutualité Française Poitou-Charentes et dans le respect de l'écolabel Imprim'Vert.